

Pençons famille

Le bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Volume 18, numéro 90, août 2007

Éditorial

Mesdames les Ministres (Première lettre)

Montréal, le 31 août 2007

Madame Michelle Courchesne
Ministre de la Famille et des Aînés

Madame Marguerite Blais
Ministre responsable des Aînés

425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Mesdames les Ministres,

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, selon son habitude, profite de l'éditorial de son bulletin *Pençons famille* pour vous écrire et partager avec vous ses réflexions, ses contentements et ses préoccupations sur la politique familiale au Québec.

Depuis les tout débuts du Regroupement et la première rencontre de ses fondateurs, le 22 février 1983, et la délivrance de ses lettres patentes, le 15 mai 2007, les Membres du Regroupement et leurs différents Conseil d'administration ont toujours eu le désir et la volonté très efficaces d'être les partenaires et les collaborateurs des personnes en autorité au Gouvernement pour l'instauration, l'élaboration, la consolidation et le perfectionnement de la politique familiale au Québec.

Ainsi, des collaborations étroites et sincères se sont installées entre les dirigeants du Regroupement et les personnes ministres qui ont occupé les différentes fonctions reliées à la politique familiale.

Pour mémoire, nous les citons.

Nous avons collaboré avec les ministres Denis Lazure, Pierre-Marc Johnson, Camille Laurin, Yves Beaumier, Thérèse Lavoie-Roux, Robert Dutil, Violette Trépanier, Pauline Marois, André Boisclair, Nicole Léger, Linda Goupil, Claude Béchar, Carole Théberge.

D'autres parmi nous, qui oeuvrons à la politique familiale avant la fondation du Regroupement, avons eu le privilège de collaborer également avec les ministres René Lévesque, Émilien Lafrance, Claude Forget.

Et maintenant, vous, Mesdames Michelle Courchesne et Marguerite Blais.

C'est dire combien, en vous racontant ces choses, il importe pour nous la continuité de la mémoire et de l'histoire.

C'est dans ce souci de la continuité que nous vous écrivons aujourd'hui.

Une politique familiale est comme une famille : elle ancrée dans le temps, elle a des racines, un développement, une croissance, un épanouissement, un avenir.

Le Regroupement a accumulé une expérience communautaire de la politique familiale, comme vous mesdames les Ministres avez accumulé une expérience gouvernementale de cette même politique familiale.

Nous aimerions partager avec vous, aujourd'hui, cette expérience communautaire du Regroupement.

Ce que nous vous disons, nous l'avons souvent dit à vos prédécesseurs.

Mais vous comprendrez avec nous, Mme Courchesne, que comme, également, ministre de l'Éducation, et vous, Mme Blais, comme communicatrice, qu'il faut, sans cesse dans la vie, redire les grandes vérités, et qu'en les disant aux autres, on s'en renouvelle, pour nous-mêmes, l'actualité.

Le Regroupement a toujours mis de l'avant une politique familiale globale qui a quatre grandes caractéristiques.

Ces quatre grandes caractéristiques qui constituent une politique familiale globale sont l'autonomie, l'horizontalité, la verticalité, la subsidiarité.

Autonome, la politique familiale ne relève d'aucune autre mission de l'État que du mieux-être des familles.

Horizontale, la politique familiale s'occupe à ce que chacune des autres missions de l'État favorise le développement intégral des familles.

Verticale, la politique familiale se préoccupe de l'épanouissement des membres de la famille à tous les âges leur vie.

Subsidaire, la politique familiale ne fait pas à la place des familles, mais vient en soutien aux familles.

Mais, si elle a quatre grandes caractéristiques, la politique familiale a aussi des modalités fondamentales et essentielles.

Ainsi, le mieux-être des familles ne saurait être sans des modalités minimales et suffisantes en nutrition, en vêtement, en logement, en santé, en éducation, en travail.

Voilà, donc, le message que vous adresse aujourd'hui le Regroupement.

Soyez assurées, Mesdames les Ministres, que vous trouverez en nous des collaborateurs et des partenaires dévoués à la poursuite de la réalisation de cette politique familiale au Québec pour le mieux-être des familles.

Nous savons, également, que les familles peuvent compter sur vous et avec vous pour ce même mieux-être.

Madame la ministre Michelle Courchesne, Madame la ministre Marguerite Blais, nous vous saluons chaleureusement.

Le Président
Gérard Valade

Le Directeur général
Yves Lajoie

Les familles et le travail

Les familles et le travail - le mercredi 18 avril 2007

Les personnes-ressources



Le travail des jeunes
M. Jacques Baillargeon
 Directeur général
 Distributions L'ESCALIER

Le travail des aînés
M. Georges Lalande
 Président
 Le Conseil des aînés

La précarité du travail ET la sécurité du revenu
Mme Nicole Jetté
 Porte-parole - FCPASQ
 Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec

Le travail des jeunes

M. Jacques Baillargeon
 Directeur général
 Distributions L'ESCALIER

Les Distributions l'Escalier

Des produits d'ici...

Les Distributions l'Escalier se spécialisent dans la distribution et la vente de produits fins du terroir québécois. L'entreprise dispose d'un réseau commercial considérable, soit près de 300 clients à travers la province. Nos principaux points de vente sont : les épicerie fines, les pâtisseries, les hôtels, les foires, les expositions d'envergure et bien entendu, Aux Champêtreries, notre boutique.

Plusieurs années d'expertise...

Bénéficiant d'une solide expérience dans le domaine, Les Distributions l'Escalier vous assurent un service de qualité ainsi qu'un suivi personnalisé, ce qui en fait sa très bonne renommée!

Collectif des entreprises d'insertion du Québec : Pour le développement d'une économie solidaire

Le Collectif, c'est une histoire d'amour. Il est le résultat de rencontres de gens animés par un désir, une ferme volonté, un idéal, des croyances et une vision de changer l'ordre des choses.

Le Collectif a vu le jour à travers des personnes et des organismes qui veulent aider les personnes en quête d'un meilleur avenir.

En l'occurrence, le Collectif a vu le jour en 1995, officiellement en 1996, mais en rédigeant l'histoire du Collectif, nous remontons à 1980.

Le Collectif a compté sur un nombre de collaborateurs impressionnants, issus de plusieurs milieux, tous aussi volontaires que les fondateurs à mettre en place de nouvelles façons de faire.

Les entreprises d'insertion sont des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Dotées d'une mission d'insertion sociale, leur originalité réside dans la cohabitation d'une fonction d'insertion/formation et d'une activité économique véritable, sans but lucratif. La spécificité des entreprises d'insertion est qu'elles répondent à des besoins de formation et d'accompagnement de personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail, dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

Comme toute entreprise, elles gèrent des ressources humaines, matérielles ainsi que financières et commercialisent les biens ou services qu'elles produisent en regard des normes de qualité propres à leurs secteurs d'activité. En entreprise d'insertion, on fait de l'insertion sociale en véritable situation de travail.

Entreprises « passerelles », elles offrent aux travailleurs en formation un parcours d'une durée moyenne de 27 semaines, qui leur permettent d'acquérir des habiletés et des connaissances spécifiques et transférables, tout en leur apportant un support et un accompagnement dans leur démarche d'intégration sociale et professionnelle.

Pour les travailleurs en formation, le passage dans une telle entreprise devient un outil essentiel pour trouver un emploi et le conserver ou pour la quête d'une plus grande autonomie par le biais des études. Les entreprises d'insertion apprennent aussi aux travailleurs en formation à :

- * s'intégrer dans un milieu de travail;
- * occuper une place comme travailleur;
- * jouer un rôle actif dans sa communauté;
- * développer des habitudes et des attitudes favorables à leurs objectifs d'insertion sociale;
- * vivre une expérience positive de travail.

Pour les futurs employeurs, ils peuvent compter alors sur une main-d'œuvre mieux préparée à affronter la réalité actuelle du marché du travail.

Les entreprises d'insertion doivent répondre à 7 critères de définition rédigés par les entreprises et reconnus ensuite par le gouvernement du Québec, soit :

1. mission d'insertion sociale;
2. caractéristiques des participants en difficulté;
3. entreprise véritable;
4. statut de salarié aux travailleurs en formation;
5. accompagnement personnalisé;
6. formation globale (personnelle, sociale et technique);
7. partenariat avec les acteurs de son milieu.

Largement impliquées dans les dynamiques locales de développement, les entreprises d'insertion s'appuient sur un réseau diversifié de partenaires et de collaborateurs (milieu des affaires, organismes communautaires, ressources institutionnelles, syndicats, etc.) pour assurer le succès de leur mission, soit l'intégration professionnelle et sociale de personnes en situation d'exclusion.

Les entreprises d'insertion existent au Québec depuis 1982.

ALIMENTS DU QUÉBEC

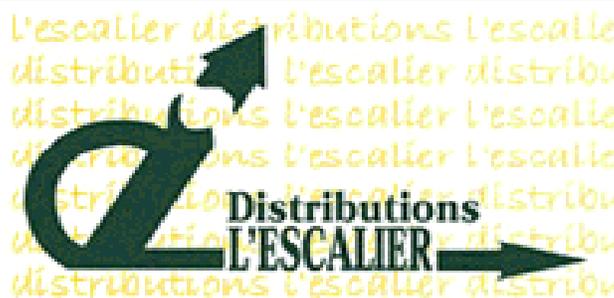
ALIMENTS DU QUÉBEC veut contribuer concrètement, par des activités de promotion et de sensibilisation à augmenter substantiellement les parts de marché des produits agroalimentaires québécois sur le marché intérieur. Aliments du Québec est un organisme voué à la promotion des produits agroalimentaires québécois.



Les Distributions l'Escalier / Aux Champêtreries

4455, rue de Rouen
Montréal (Québec) H1V 1H1
Vox : (1) 514-529-5974
Fax : (1) 514-529-0577
www.distributionsescalier.com
distributionsescalier@bellnet.ca

M. Jacques Baillargeon



www.familis.org/riopfq/publication/pensons90/baillargeon.html

Le travail des aînés

M. Georges Lalande
Président
Le Conseil des aînés

De la contribution socioéconomique des aînés

Il est devenu courant depuis quelque temps au Québec de juxtaposer dans un même discours les projections démographiques et leur incidence sur la fragilité des finances publiques, établissant ainsi un lien direct de causalité entre le vieillissement de la population et l'alourdissement des coûts de santé publics.

Certains ténors de l'économie considèrent en effet que le vieillissement de la population est un problème majeur. En réalité, le problème est surtout dû au fait qu'il y aura un nombre important de personnes âgées, tant en nombre absolu qu'en proportion de la population totale, en raison du vieillissement de l'importante cohorte des baby-boomers, de l'allongement de l'espérance de vie, ainsi que de la chute de la natalité des dernières décennies.

Le discours relatif aux personnes âgées est trop souvent restreint qu'au simple problème de la santé et des coûts qui lui seraient inhérents, sans relever l'importante contribution de ces personnes à la société. Si on s'accorde à dire que de façon générale, les coûts de santé per capita augmenteront avec le vieillissement de la population, et ce même si la majorité des personnes de 65 ans ou plus sont autonomes, en bonne santé et engagées dans des activités sociales, on ne peut conclure comme cela est souvent rendu implicite que les aînés ne sont qu'un fardeau économique pour la société.

Des études ont estimé, pour chaque groupe d'âge, le montant global des bénéfices retirés de la société et le montant des contributions effectuées. Comme on peut s'y attendre, les contributions sont supérieures aux bénéfices pour les groupes des 20-24 ans, jusqu'au groupe des 60-64 ans. À partir de 65 ans le rapport commence à s'inverser.

Malheureusement, ce type d'analyse contribue fortement à l'image négative du vieillissement et des personnes âgées, en ne mettant en évidence que les périodes de la vie où la santé commence à se fragiliser. Or, les coûts sociaux reliés au vieillissement personnel ou collectif doivent être vus dans un contexte plus global. Les personnes aujourd'hui âgées de 65 ans ou qui seront âgées de 65 ans dans le futur, ont payé généreusement des impôts, des taxes et des contributions sociales pendant la majeure partie de leur vie et de façon générale, elles ont donné plus qu'elles

les n'ont reçu. Elles arrivent maintenant à la période où elles sont susceptibles de retirer plus que ce qu'elles paient, encore qu'elles continuent de contribuer de façon fort significative à l'économie de leur société. Chaque génération suivra ce cycle.

La situation actuelle des finances publiques, l'important déficit accumulé, la pénurie de main-d'oeuvre appréhendée, les augmentations de coûts dans le secteur de la santé, dues notamment aux progrès technologiques et à la découverte de nouveaux médicaments, sont des problématiques pour lesquelles des mesures doivent être mises en place. On parle ainsi de remboursement accéléré de la dette, de fonds capitalisés pour la perte d'autonomie, d'incitation pour les travailleurs plus âgés à demeurer ou à retourner sur le marché du travail, etc. Différentes propositions ont déjà été mises de l'avant. Il s'agit maintenant d'agir et de commencer à mettre en place les moyens pour faciliter la transition démographique.

Le Conseil des aînés ne nie aucunement l'impact économique et social que le vieillissement de la société est susceptible de générer, notamment sur les finances publiques. Au contraire, il est celui qui, depuis au moins une décennie, a martelé, souvent en solo d'ailleurs, que le vieillissement collectif de notre société aura un impact majeur sur nos façons de faire et amènera inévitablement une réflexion sur les orientations à prendre pour assurer la pérennité des acquis sociaux.

Mais les coûts anticipés ou prévisibles ne devraient pas avoir pour conséquence de déconsidérer les personnes âgées ou de gommer tout leur apport à la société. Au contraire, cet apport est important et doit être mis en valeur. À ce propos, voyons quelques données :

Aînés dans la famille

Lorsqu'on parle de la famille, il faut se rappeler que ce sont les aînés qui en constituent le centre. Ce sont eux qui ont élevé leurs enfants, lesquels à leur tour ont fondé une famille, et qui participent aux liens affectifs entre enfants, petits-enfants et autres membres de la famille. La solidarité des aînés s'exprime beaucoup sous le mode de la réciprocité et la gamme des échanges de services est variée, en particulier à l'intérieur du cercle familial. Plusieurs aînés soutiennent leurs enfants de différentes façons, y compris par des contributions financières ou matérielles. Ils sont par ailleurs le point d'ancrage habituel qui maintient la cohésion familiale lorsque touchée par divers phénomènes sociaux, tels l'éclatement des familles, le retour des enfants à la maison après une séparation, les enfants adultes qui tardent à laisser le foyer familial, etc.



Engagement social des aînés

Depuis les années 60 s'est amorcé le mouvement associatif chez les aînés. En plus d'offrir à leurs membres des activités de sports et de loisirs, plusieurs de ces associations s'occupent maintenant de la défense des droits ou de la promotion des intérêts des aînés. Les associations offrent aussi de l'aide et du support aux plus démunis parmi leurs membres. L'apport social des aînés auprès d'organismes communautaires contribue également à favoriser la concertation entre les générations, tels les projets de maisons des grands-parents, le parrainage, l'aide aux devoirs et aux études, les services d'aide aux jeunes dans les écoles ou les centre de réadaptation, le jumelage aînés-jeunes, l'entraide dans les habitations à loyers multiples, etc.

Valeur du travail bénévole

La plupart des études récentes convergent vers le constat que les aînés ont une importante participation bénévole. On remarque notamment que le nombre d'heures consacrées au bénévolat est supérieur chez les aînés que chez les groupes d'âge plus jeunes. De plus, ces études ne mesurent généralement que le bénévolat formel. Lorsqu'on y inclut l'aide informelle, à savoir l'aide apportée à des parents ou amis sans passer par un organisme, les taux de bénévolat sont beaucoup plus élevés atteignant environ 80 % pour l'ensemble des personnes.

Cependant, malgré les nombreux exemples d'engagement social des personnes aînées, malgré les chiffres qui indiquent de hauts pourcentages de participation, on reconnaît difficilement leur apport important à la société. Et lorsque certains aînés se voient reconnaître le mérite qui leur revient pour leurs réalisations, on les considère plutôt comme des exceptions.

Certains chercheurs ont tenté de chiffrer la valeur économique du travail effectué bénévolement dans la société, encore qu'il vaudrait peut-être mieux mesurer l'incidence réelle du travail des bénévoles sur les collectivités et personnes desservies. Quoiqu'il en soit, l'Enquête sociale générale de 1992 a permis d'établir à 10,5 milliards de dollars (équivalent de 1,5 % du PIB canadien de 1992) la valeur du travail bénévole au Canada pour l'ensemble des personnes de 55 ans ou plus. En comparaison, le groupe d'âge des 25 à 55 ans, qui constituait alors 70 % de la population, avait eu une contribution de 12,3 milliards de dollars. On peut donc constater que sur cette base, les 55 ans et plus ont, en pro rata, une contribution économique beaucoup plus importante que celle des plus jeunes.

Une autre méthode pour établir la valeur du travail bénévole consiste à déterminer combien il coûterait pour le même nombre d'heures sur le marché du travail rémunéré. En se basant sur les données de l'Institut de la statistique du Québec en 2004 et en appliquant un taux horaire de 18,00 \$, on en arrive à environ un milliard de dollars pour le bénévolat formel des 65 ans ou plus. Si on y ajoute la valeur du bénévolat informel, les chiffres deviennent alors beaucoup plus impressionnants.

Récemment la Chambre des notaires du Québec et le Conseil des aînés du Québec réalisaient un sondage auprès de 1000 personnes de 55 ans ou plus, avec la firme IPSOS=DÉCARIE, qui met en évidence :

* qu'en ce qui concerne le travail chez les 65 ans ou plus, une personne sur dix (soit environ 100 000 pers.) occupent actuellement un emploi. Toutefois près d'un retraité sur cinq aimerait continuer à travailler. Cela représente environ 240 000 personnes qui souhaiteraient occuper un emploi à temps partiel surtout.

* relativement aux aidants, un représentant sur cinq affirme dispenser des soins d'aidant à une autre personne, ce qui signifie qu'au Québec, quelque 360,000 personnes âgées de 55 ans ou plus se qualifient comme aidants naturels. Comme ces aidants consacrent en moyenne 7.1 heures par semaine de leur temps

en soutien aux autres, on estime qu'environ 2 500 000 heures de travail sont hebdomadairement dispensés auprès de personnes fragilisées. Sans cet apport essentiel des aînés, on peut imaginer que le système de santé et des services sociaux craquerait de toutes parts.

Impôts, taxes et contributions

Les personnes de 65 ans ou plus, qui constituent 13.8% de la population, ne reçoivent que 10% du revenu total. Ces chiffres mettent avant tout en évidence, que ce groupe d'âge représente dans l'échelle des revenus, la tranche des plus faibles revenus après les jeunes. Toutefois 10% du revenu total n'est pas négligeable, d'autant plus que les aînés, tout autant que les autres groupes d'âge, paient des impôts sur leurs revenus ainsi que des taxes à la consommation. Enfin, comme bien d'autres Québécois, les aînés sont nombreux à donner un appui financier à des organismes à but non lucratif ou de bienfaisance. Le pourcentage de donateurs se situe à 91% chez les 55 à 64 ans pour un don annuel moyen de 213 \$ par personne.

En 1999, le patrimoine moyen des personnes âgées de 65 ans ou plus se chiffrait à environ 240 000 \$ par personne. Ces chiffres indiquent donc qu'il y a de nombreux aînés qui possèdent des biens, qu'il s'agisse de sommes dans un régime de retraite, d'une résidence ou de placements. Aussi, compte tenu que cette valeur patrimoniale est largement constituée de biens fonciers, il faut ajouter aux contributions économiques des aînés les taxes foncières et scolaires importantes qu'ils assument.

Participation culturelle des aînés

Les aînés sont reconnus pour consacrer une grande partie de leur temps libre à l'apprentissage du savoir, soit d'une façon informelle par la lecture ou par l'écoute d'émissions éducatives, soit d'une façon formelle en s'inscrivant à des cours dans des institutions d'enseignement ou dans les services de loisirs municipaux. Les programmes offerts dans les universités du 3e âge (UTA) sont de plus en plus populaires. L'UTA de l'université Laval de Québec a connu depuis 20 ans une progression plutôt fulgurante passant de 570 inscriptions à ses débuts à quelque 7000 en 2004-2005. Quant à l'UTA de Sherbrooke, qui dispense ses activités pédagogiques grâce au soutien de 24 antennes universitaires dans 11 régions du Québec, on y constate également une importante progression des inscriptions. En 2004-2005, on y comptait près de 12000 inscriptions.

Bref, on peut voir par ces données que les aînés apportent une contribution considérable à la société, sans rapport avec le discrédit dont ils font souvent l'objet. Si l'on veut leur en donner les moyens, cette contribution ne pourra que se développer et se diversifier dans le futur. Le rôle utile, voire essentiel, que jouent les aînés dans le bon fonctionnement de la société mérite d'être mis en valeur et d'être exploité davantage. Il est important de souligner que leur participation à la vie active dans la société se continue même lorsqu'ils atteignent un âge avancé. Jusqu'à un certain point, on peut dire que les aînés d'aujourd'hui sont les pionniers d'un rôle social nouveau.

Toutefois, beaucoup reste à faire pour saisir la vraie identité des aînés et leur riche contribution à la société, et ainsi modifier les stéréotypes et les préjugés dont ils sont souvent l'objet. Mais, il faut bien le reconnaître, le regard populaire souvent terne à l'endroit des personnes aînées, qui provient d'une appréciation défailante du phénomène de l'avancement en âge, n'appartient pas qu'aux autres, mais tout autant aux personnes aînées elles-mêmes. En fait, les manifestations d'âgisme frappent toujours plus crûment lorsqu'elles émanent de ceux et celles qui font partie de la cohorte des aînés et les effets néfastes qu'elles provoquent contribuent, hélas, à attiser grandement cette perception malsaine que vieillir n'est qu'un avatar regrettable de la condition humaine.

Au cours des derniers mois, le Conseil des aînés, de concert avec les grandes associations représentant une large partie des aînés du Québec et les Tables régionales de concertation des aînés ont entrepris la remise en état du processus de concertation des forces vives de ces organismes en regard des grands enjeux qui interpellent et souvent confrontent nos aînés. Les résultats probants obtenus dans le dossier de la certification obligatoire des résidences privées pour personnes âgées nous incitent à continuer en ce sens. Mais, il y a plus que la stricte revendication des droits des aînés qui doit animer nos actions.

Nous sommes dans un monde où les courants dominants s'alimentent à l'instantanéité, la performance rapide et à tout prix, le culte de l'esthétisme, la réussite sans effort, la pensée magique et la glorification du modèle star académie tenant lieu d'idéal en se présentant comme l'itinéraire privilégié menant au bonheur. Dans un tel contexte, les valeurs de durée, essentiellement portées par les aînés et qui renvoient à la mémoire de la société et des

familles, au sens de la vie et à la sagesse populaire, sont d'une importance capitale pour une société qui cherche le chemin de la pérennité et sa voie normale d'émancipation.

Les personnes âgées ne peuvent plus se permettre de demeurer silencieuses et absentes des grands enjeux éthiques et moraux, des discussions entourant la mosaïque des cultures qui enrichissent le Québec et des interrogations tout autant socioéconomiques que politiques.

Bref, dans un monde en turbulence, et c'est là le propre de la vie, les aînés, particulièrement ceux et celles qui ont inspiré la Révolution tranquille et participé activement à sa mise en oeuvre, doivent réapprendre à renouer avec la splendeur de l'engagement personnel et à semer à pleines mains leurs savoirs, leurs expériences et leur foi en l'avenir. Ils doivent, dès lors, dans leur quotidien faire le geste d'ouvrir les bras aux générations montantes et de se servir de leurs vastes expériences pour promouvoir les nouvelles solidarités en émergence dans notre société.



Conseil des aînés
Québec



M. Georges Lalande

Président

Conseil des aînés

www.familis.org/riopfq/publication/pensons90/lalande.html

Le Conseil des aînés

900, boulevard René Lévesque Est
8e étage, bureau 810
Québec (Québec) G1R 2B5

Vox : (1) 418-643-0071

1.877.657.2463

Fax : (1) 418-643-1916

www.conseil-des-aines.qc.ca

aines@conseil-des-aines.qc.ca

La précarité du travail ET la sécurité du revenu

Mme Nicole Jetté

Porte parole

Front commun des personnes assistées sociales du Québec
FCPASQ

Notes du Regroupement :

Le jour même du déjeuner-croissants - le mercredi 18 avril 2007 - paraissait à la Une du journal *Le Devoir* une nouvelle sur « La charité des proches pénalisée à l'aide sociale » où le journaliste Clairandree Cauchy analysait la situation de « Fernand » bénéficiaire de l'aide sociale.

Le matin même, Nicole Jetté réagissait dans les médias et au Regroupement.

Le mercredi 25 avril 2007, Nicole Jetté nous envoie une synthèse de ses propos du 18 avril et commente des événements et des propos qui sont survenus depuis.

Mme Michelle Courchesne a été ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale jusqu'à 15 heures, ce même 18 avril. Lui a succédé, au même moment, M. Sam Hamad.

Nous vous présentons ici :

1. « La charité des proches pénalisée à l'aide sociale » l'article de Clairandree Cauchy, *Le Devoir*, le mercredi 18 avril 2007.
2. La synthèse des propos de Mme Nicole Jetté du 18 avril 2007 et les commentaires sur la suite des événements
3. L'article du Journal de Montréal, le lundi 23 avril 2007, rapportant les propos de M. Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
4. Certaines informations du déroulement chronologique du suivi à la déclaration Hamad.

1. La charité des proches pénalisée à l'aide sociale

Clairandree Cauchy - Le Devoir - Le mercredi 18 avril 2007

Soupçonné de recevoir de l'aide d'amis pour se nourrir, un assisté social s'est vu couper entièrement son chèque d'aide sociale le mois dernier, après avoir refusé de produire une liste des coordonnées de ses amis et la nature de leur soutien.

Le prestataire de la sécurité du revenu, qu'on appellera Fernand, se débrouille depuis plusieurs années avec un chèque mensuel d'aide sociale de 548 \$ par mois pour payer un loyer de 400 \$. Une fois ses comptes payés, il lui reste seulement 50 \$ pour se nourrir. En février dernier, son agent d'aide sociale l'a convoqué pour lui demander comment il arrivait à boucler son budget. On lui a alors demandé de présenter une liste des personnes qui l'aident, que ce soit en lui donnant de l'argent, de la nourriture ou en lui offrant des repas.

Dans une lettre dont *Le Devoir* a obtenu copie, ce dernier a répondu qu'outre quelques invitations très occasionnelles à souper chez des amis, il se débrouillait seul. « J'ai appris à cuisiner et je fais tous mes repas moi-même, souvent en style asiatique, avec des fèves, des légumineuses et du riz », écrit-il, énumérant des magasins où on peut s'approvisionner à faible coût.

Jugeant qu'il avait omis de produire un « document ou un renseignement nécessaire à la vérification de son admissibilité et à l'établissement du montant accordé », les autorités de la sécurité du revenu lui ont coupé son aide sociale.

La situation fait bondir la coordonnatrice du Groupe-ressource du Plateau-Mont-Royal, Louise Bergeron. « C'est clair que le chèque d'aide sociale n'est pas suffisant pour se nourrir. C'est un piège. S'il dit qu'il reçoit de l'aide, son chèque sera coupé d'autant, s'il dit qu'il n'en reçoit pas, on le coupe parce qu'on ne le croit pas », s'insurge Mme Bergeron.

Fernand a demandé récemment une révision de la décision, en vain. Il la conteste maintenant devant le Tribunal administratif du Québec. En attendant que la cause soit jugée, une juge a ordonné qu'on lui verse une aide de dépannage d'urgence, qu'il devra rembourser si jamais il perd.

L'entraide familiale pénalisée

Si Fernand avait affirmé qu'il recevait de l'aide de proches ou de parents d'une façon régulière, il aurait également été pénalisé. On aurait alors déduit de son chèque mensuel la valeur de l'aide accordée, même s'il s'agit de nourriture.

Dans un cas relaté par la porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales, Nicole Jetté, un homme qui vit avec un montant de 588 \$ par mois (ayant des contraintes temporaires à l'emploi) et paie un loyer de 450 \$ a ainsi été convoqué par son agent d'aide sociale pour expliquer comment il se débrouille pour manger. « Il lui a dit que sa mère l'aidait en faisant deux épiceries par mois, d'une valeur de 35 à 50 \$, depuis deux ans. L'agent a fait une moyenne du montant reçu en deux ans et lui a dit qu'il avait une dette d'autant », explique Mme Jetté.

Si, au lieu de compter sur l'aide de sa mère, la personne en question avait fréquenté les banques alimentaires ou les soupes populaires, cette aide n'aurait pas été comptabilisée, explique Mme Jetté. « C'est impossible d'avoir une solidarité sociale dans la dignité. Il faut être quêteux et aller chercher de quoi manger dans des organismes, avec une étiquette », s'indigne Mme Jetté.

Au cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne, on préfère référer le dossier au niveau administratif. Le responsable des relations avec les médias du ministère, Claude Morin, confirme qu'une aide régulière de la part d'amis ou de membres de la famille est déduite des prestations d'aide sociale, contrairement à celle reçue de la part d'organismes de charité. « L'aide de proches ou de la famille est considérée comme un « avantage comptabilisable » lorsqu'elle a un caractère régulier. C'est assimilé à un revenu », explique M. Morin. Il précise qu'une telle enquête n'est pas systématique, elle survient lorsqu'un agent d'aide sociale constate que le budget du prestataire peut difficilement être équilibré.

Le soutien prodigué par des organismes de charité est cependant considéré comme une « aide ponctuelle », poursuit M. Morin.

Le ministère s'appuie sur une logique d'équité pour justifier une telle pratique. « Il faut que le calcul soit équitable pour tous ceux qui reçoivent de l'aide. [...] À la base, c'est une aide de dernier recours. Si une personne a un recours régulier de la famille ou un proche, cela signifie que la personne a d'autres recours. L'État prend quelqu'un en charge seulement quand il n'y a pas d'autres recours », explique M. Morin.

Fait à noter, cette aide sous forme « d'avantage comptabilisable » est entièrement déduite du montant d'aide sociale, alors que les premiers 200 \$ par mois en gain de travail sont exemptés.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui réclame depuis des années l'établissement d'un barème plancher à l'aide sociale qui couvrirait les besoins essentiels, juge cette pratique incohérente avec le discours gouvernemental. « Dans son plan d'action, la Ministre vante l'importance que tous les acteurs de la société se mettent ensemble pour vaincre la pauvreté, on incite la société à soutenir les personnes, mais aussitôt que la famille entre en compte, cela entraîne des réductions de chèque », critique le porte-parole du collectif, Jean-Pierre Héту.

Cette pénalité à l'entraide choque également Nicole Jetté, qui pousse plus loin la réflexion en déplorant les pénalités imposées aux assistés sociaux qui restent avec des parents. « On a dit que c'étaient des jeunes, mais la réalité, c'est que ce sont des gens de plus de 40 ans qui vivent avec des parents âgés. On parle d'aidants naturels et le gouvernement donne des crédits d'impôt pour cela, mais quand il s'agit d'assistés sociaux, on les coupe! »

www.ledevoir.com/2007/04/18/139887.html

2. La synthèse des propos de Mme Nicole Jetté du 18 avril 2007 et les commentaires sur la suite des événements

Bonjour,

Un mot rapide pour donner un point de vue sur la conjoncture en lien avec la réalité des personnes assistées sociales. Je suis consciente que Jean-Pierre (Héту) a été impliqué aux diverses étapes des événements rappelés et que François (Labbé) et monsieur Lajoie en ont eu de larges échos. Je vous envoie tout de même la synthèse rédigée ce matin à la demande de groupes un peu moins au coeur de l'action. En pièce attachée, vous trouverez le contenu de l'article publié dans Le Journal de Montréal, lundi, le 23 avril ainsi que certaines informations du déroulement chronologique du suivi à la déclaration Hamad.

Je me permets de rappeler que ces sorties viennent à la suite de la mise en lumière d'une des aberrations de la gestion à l'aide sociale soit la diminution et même l'annulation des prestations suite à des dons en nourriture venant de la famille et/ou de personnes amies. L'article paru à la Une du Devoir, le 18 avril, a déclenché un mouvement d'indignation assez réconfortant. De nombreuses personnes assistées sociales ont pris la parole pour confirmer que la situation de Fernand n'était pas un cas isolé et nommer d'autres aberrations que, personnellement, je qualifie de harcèlement.

Les propos du ministre Hamad rapportés par Le Journal de Québec mettent au grand jour la pensée de plusieurs politiciens et politiciennes (même si elles sont en moins grand nombre). Ceux-ci créent et/ou alimentent les préjugés. Par la suite, ils se sentent justifiés de tirer la conclusion que beaucoup de monde pense comme eux. L'événement « Fernand » a démontré qu'une bonne proportion de la population réagit tout autrement lorsque la réalité est véritablement illustrée.

Comme FCPASQ, que comptons-nous faire :

- continuer à utiliser toutes les tribunes possibles pour informer;
- profiter du mouvement de solidarité déclenché avec l'événement « Fernand » pour exiger la disparition des catégories c'est-à-dire que la prestation de 828\$ par mois soit accordée à toutes les personnes à l'aide sociale. En vue du prochain budget, le ministre (article du 23 avril, dit qu'il demandera une augmentation au Trésor, est-il prêt à s'engager à utiliser toute augmentation du budget de l'aide sociale pour éliminer les catégories? Pour nous, c'est l'urgence tant pour améliorer les conditions minimales de vie que pour aller à l'encontre des préjugés. C'est aussi une étape essentielle pour faire avancer les revendications concernant l'augmentation du salaire minimum et un revenu social garanti universel dans le respect des droits économiques, sociaux et culturels tels que précisés dans le PIDESC;

- maintenir aussi les autres revendications urgentes :

- . La fin du détournement des pensions alimentaires versées aux enfants dont les parents sont à l'aide sociale ou aux prêts et bourses;

- . Inscrire dans la loi le principe de l'indexation complète des prestations et de le confirmer par règlement

- . Un financement adéquat des organismes de défense collective des droits afin que l'état assure véritablement sa responsabilité d'assurer le respect des droits humains tels que précisés dans la Déclaration des droits humains (60e anniversaire en 2008).

De plus, nous avons déjà prévu, durant La semaine de la dignité, du 7 au 11 mai, rendre visite ou envoyer par poste un message aux élus du 26 mars. L'objectif de cette démarche : profiter aussi de cette semaine pour expliciter les revendications urgentes et demander aux différents candidats de prendre position et de la motiver : accord - désaccord - refus de donner publiquement son opinion - autre (préciser). La semaine prochaine, nous vous ferons parvenir plus de précisions sur cette action en espérant que de vos groupes membres pourront aussi participer à cette campagne de sensibilisation qui demande aux élus de se positionner.

La solidarité en marche.

Nicole Jetté - FCPASQ - Le 18 avril 2007



3. L'article du Journal de Montréal, le lundi 23 avril 2007, rapportant les propos de M. Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

DÉCLARATIONS DU MINISTRE HAMAD

RAPPEL DU DÉROULEMENT DES ÉVÉNEMENTS :

• Lundi, 23 avril, Le Journal de Québec publie un article exclusif :

AUX TROUSSES DES BOUGONS

En voici des extraits :

« Ils ont tout... » Le ministre Hamad

« Les BS qui n'ont pas de contraintes sévères à l'emploi ne sont pas intéressés à aller travailler actuellement. Ils ont tout : les soins dentaires, les médicaments. Ils ont même trois jours de garderie ».

Le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, entend bien attaquer de front le problème du faible taux de réinsertion au travail des bénéficiaires de l'aide sociale : il préconisera des mesures financières incitatives mais aussi des méthodes coercitives.

M. Hamad complète son installation dans ses nouvelles fonctions. ... Il a aussi eu des premières rencontres d'information avec les hauts fonctionnaires de son ministère.

Il en retient que l'objectif avancé par Mario Dumont en campagne électorale de forcer le retour au travail de 25 000 bénéficiaires en neuf mois est tout à fait irréaliste. « Pour ramener 25 000 personnes dans le marché de l'emploi, il faut travailler sur 75 000 à 80 000 cas de gens sans contraintes majeures à l'emploi. Ce n'est donc pas faisable ni en termes de durée ni en terme de nombre », retient-il des explications fournies par les hauts fonctionnaires.

Le Québec se classe toutefois au neuvième rang au Canada La loi actuelle n'est pas assez coercitive, analyse M. Hamad. Ce dernier ne devrait pas avoir trop de difficultés à convaincre l'Action démocratique de Mario Dumont d'appuyer un projet de loi pour modifier les règles du jeu à l'intention des bénéficiaires qui ne présentent pas de contraintes sévères ni de « caractéristiques » qui diminuent leur chance de trouver un emploi, comme les travailleurs qui sont âgés de plus de 55 ans par exemple, puisque l'ADQ partage le même objectif.

...

La série télévisée Les Bougon a sensibilisé la population aux abus commis et aux avantages qu'offre le régime actuel au Québec, croit le ministre.

L'autre outil examiné par le ministre Hamad est à caractère incitatif et il s'adressera à cette fin à sa collègue des Finances, Monique Jérôme-Forget, en prévision de son premier budget qui sera déposé au début de mai. Il faut investir davantage pour ramener les gens au travail, croit-il. Par exemple, le retrait de certains avantages liés à l'aide sociale pourrait être étalé dans le temps pour en diminuer l'impact. Il serait possible de jouer avec la fiscalité afin de rendre le travail plus attrayant pour ces personnes.

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

65, rue de Castelnau O. #302
Montréal, Québec H2R 2W3

Vox : (1) 514-987-1989
Fax : (1) 514-987-1918

Administration: sol@fcpasq.qc.ca
Personnel : nicolej@fcpasq.qc.ca
www.fcpasq.qc.ca

www.familis.org/riopfq/publication/pensons90/jette.html

4. Certaines informations du déroulement chronologique du suivi à la déclaration Hamad.

• La journée même, TVA et LCN demandent les réactions :

* l'ADQ : le porte-parole dit son désaccord avec la coercition tout en réaffirmant la nécessité de retourner les personnes assistées sociales sur le marché du travail

* le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et des membres de l'ADDS QM sont également appelés à donner leur analyse;

* le ministre ne répond à aucun appel des médias car il est en séance de breafing avec des hauts fonctionnaires;

* le Syndicat de la fonction publique a émis un communiqué pour dénoncer les affirmations du ministre;

* en après-midi, téléphone d'un attaché politique du ministre, M. Luc Archambault communique avec le FCOASQ : il transmet la demande suivante : le ministre veut rencontrer de façon urgente le FCPASQ.

• Mardi, 24 avril :

* Le Journal de Québec publie les réactions recueillies la veille

* Je donne une entrevue à Maisonneuve à l'écoute à titre de porte parole du FCPASQ

* Une militante de l'ADDS QM a été traitée avec mépris par un animateur d'une radio de la région de Québec

* Des articles ont aussi été publiés dans d'autres médias dont Le Journal de Montréal

• Mercredi, 25 avril :

Article de Robert Dutrissac publié dans Le Devoir ayant comme titre :

Hamad veut bonifier la prime au travail

Et sous-titre : Le ministre n'envisage pas de revenir à des mesures coercitives

Le ministre n'a pas parlé au journaliste. Son attaché de presse, Nicolas Rochette soutient :

« Le ministre est dans un esprit positif. Il faut mettre l'accent sur les mesures incitatives qui peuvent être mises en avant pour aider le plus grand nombre de prestataires aptes au travail et sans contrainte à réintégrer un emploi. Ça, c'est vraiment le défi du ministre et c'est le défi du gouvernement ».

Il peut y avoir d'autres articles et reportages car je n'ai pas fait de relevé exhaustif.

Nicole Jetté - FCPASQ - Le 25 avril 2007

SANS L'INDIGNATION, ON S'HABITUE À FAIRE LE BIEN À LA PLACE DE LA JUSTICE SOCIALE.

Foglia, La Presse 23 janvier 2007, en mémoire de l'abbé Pierre.



Mme Nicole Jetté

Porte parole



Parent et fier de l'être! - La Semaine québécoise des familles

Parent et fier de l'être! - le mercredi 16 mai 2007

Les personnes-ressources



Mme Monique David

Enseignante retraitée

Membre de l'exécutif

Société de recherche en orientation humaine - SROH

Mme Andrée Fortin

Professeure

Département de sociologie

Université Laval

M. Denis Latulippe

Président et directeur général

Conseil de gestion de l'assurance parentale

Régime québécois d'assurance parentale - RQAP

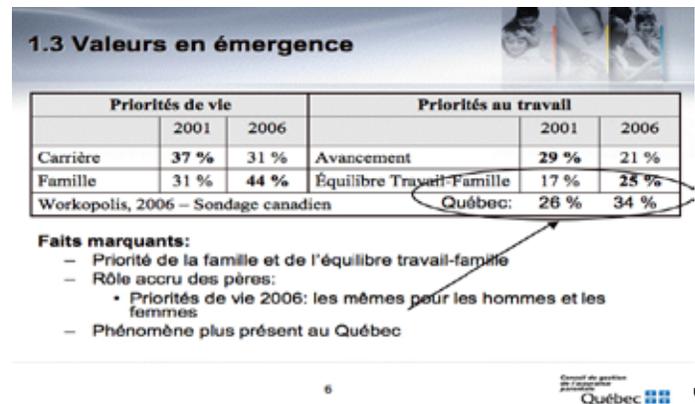
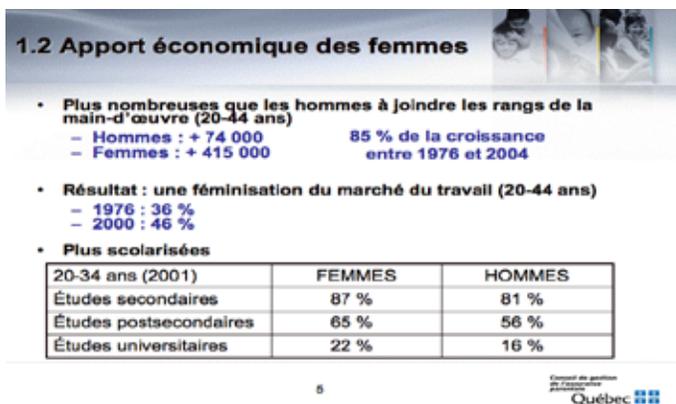
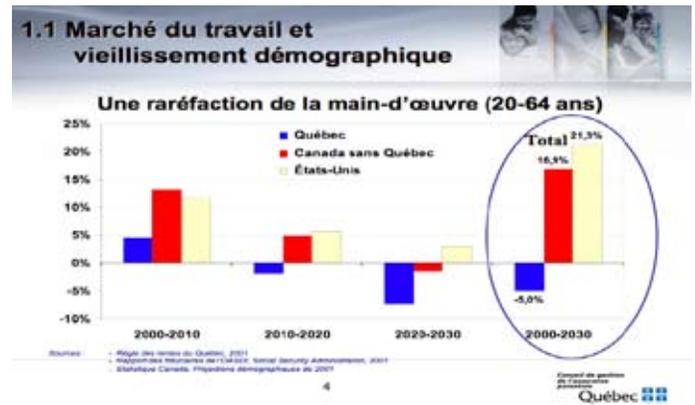
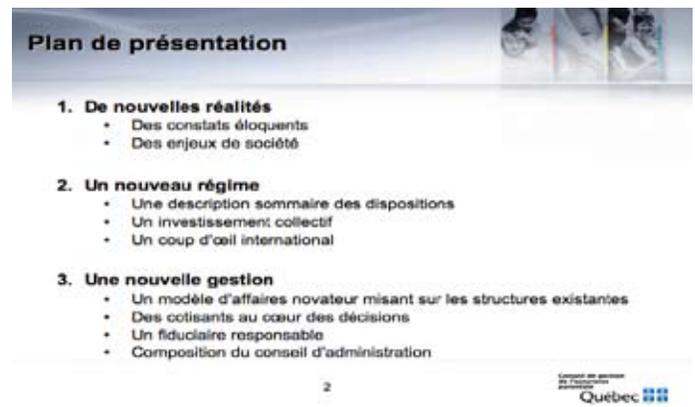
Le soutien à la famille : le Régime québécois d'assurance parentale

M. Denis Latulippe

Président et directeur général

Conseil de gestion de l'assurance parentale

Régime québécois d'assurance parentale - RQAP



1.4 Orientations gouvernementales pour la famille

- Années 70** : Politique familiale réclamée par les groupes sociaux
- Années 80** : Premiers jalons
- Années 90** : Plans d'action
- 2000 à ...** : – Loi sur l'assurance parentale
– Plan d'action *Briller parmi les meilleurs*
– Forum des générations
– Création du Conseil de gestion
– Entente Canada-Québec
– Démarrage du RQAP (1^{er} janvier 2006)

8

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec

1.4 Orientations gouvernementales pour la famille (suite)

Une combinaison de mesures :

- Allocations familiales universelles
- Services de garde éducatifs
- Régime québécois d'assurance parentale

9

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec

2. Un nouveau régime

www.rqap.couv.qc.ca
1 888 610-7727 (rqap)

11

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec

2.2 Caractéristiques

Accessible

- Tous les travailleurs (Saliés et autonomes)
- Revenu admissible minimal : 2 000 \$
- Prestations de maternité, de paternité (nouveau), parentales et d'adoption

Généreux

- Taux de prestations : jusqu'à 75 % du revenu
- Revenu maximal assurable : 59 000 \$
- Aucun délai de carence

Souple

- Deux options de paiement des prestations pour la durée du congé

13

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec

1.3 Valeurs en émergence (suite)

Du point de vue des employeurs:

- **Principales raisons de quitter un emploi** ⁽¹⁾
 - 2001: Augmentation salariale (38 %)
 - 2006: Équilibre vie professionnelle/personnelle (39 %)
- « Les employeurs avisés tiendront compte de ce changement et créeront un milieu de travail qui permette à leurs employés de s'épanouir autant au plan personnel que professionnel. »
- **Comprendre ce qui suscite l'engagement des salariés** ⁽²⁾
 - Engagement principalement tributaire du milieu de travail et des possibilités de développement professionnel
 - Équilibre vie-travail important facteur d'attraction et de maintien à l'emploi

(1) Workopolis, Sondage 2006

(2) Towers Perrin, conférence ICRA, 18 octobre 2005

7

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec

1.5 Constats

Des enjeux de société justifiant le Régime

- Raréfaction de la main-d'œuvre
- Contribution essentielle des femmes à l'économie
- Nouvelles réalités familiales, conciliation travail-famille
- Consensus sociétal pour le soutien aux familles



Allier développement économique et développement social : une nécessité

10

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec

2.1 Trois objectifs

- **Parents en emploi** :
 - Assurer un remplacement de revenu adéquat au cours du congé entourant la venue d'un enfant, afin de favoriser leur sécurité financière et de soutenir la conciliation travail-famille.
- **Économie** :
 - Favoriser l'adaptation aux réalités du marché du travail de façon à atténuer les potentielles pénuries de main-d'œuvre et à refléter les attentes des jeunes générations de travailleuses et travailleurs.
- **Société** :
 - Faciliter l'adaptation au contexte de vieillissement démographique et ainsi concilier le développement social et la prospérité économique.

12

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec

2.3 Prestations

Type de prestations	RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE	
	Durée, remplacement de revenu	
	Régime de base	Régime particulier
Prestations de maternité	18 semaines, 70 %	15 semaines, 75 %
Prestations parentales partageables entre les parents	7 semaines, 70 % 25 semaines, 55 %	25 semaines, 75 %
Prestations de paternité	5 semaines, 70 %	3 semaines, 75 %
Prestations d'adoption partageables entre les parents	12 semaines, 70 % 25 semaines, 55 %	28 semaines, 75 %

14

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale
Québec



2.4 Bref portrait de la clientèle

- Progression importante des naissances :
 - 2006 : 82 100
 - 2005 : 76 250
 - 2000 : 72 010 - plancher

Écart dans les taux d'augmentation des naissances - Québec vs hors-Québec

15

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec

2.4 Bref portrait de la clientèle (suite)

- 80 % des naissances admissibles, comparativement à 70 % sous l'Assurance-emploi
- Flexibilité appréciée par les clientèles
 - Salariés : 76 % utilisant l'option longue
 - Autonomes : 53 % utilisant l'option courte
- Forte utilisation du congé permis
 - 68 % des pères prendront un congé dans l'année (pour les naissances « RQAP ») sinon 54 % des naissances du Québec
 - Utilisation de 95 % de la période maximale de prestations

16

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec

2.5 Comparaison internationale

Principaux constats

- Convergence au niveau de la maternité**
 - Reconnu par normes internationales
- Congés parentaux**
 - Trois traditions
 - Absence
 - Haute rémunération, courte période
 - Montant forfaitaire, période plus longue à titre d'allocation d'éducation ou de garde
 - Possibilités d'étalement
 - Approche particulière de pays scandinaves
 - Régimes généreux
 - Minimiser périodes réservées

17

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec

2.5 Comparaison internationale (suite)

Principaux constats (suite)

- Disparités dans les prestations « accessoires »**
 - Prestations d'adoption: fonction des dispositions naissances
 - Travailleurs autonomes
 - Prestations de paternité
- Aspects financiers**
 - Écart significatif dans la valeur des régimes
 - Prédominance du financement par cotisation

18

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec

2.5 Comparaison internationale (suite)

Indice de valeur

Congé total (revenu de 40 000 \$)

Indice comparatif de valeur

19

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec

2.5 Comparaison internationale (suite)

Un nouveau paradigme ?

- Traditionnellement :**
 - Développement économique
 - participation des femmes à l'économie
 - Faible fécondité
- Vision nouvelle :**
 - Adaptation de l'État et du marché du travail
 - Concilier activité économique et fécondité
 - Exemples : France, Scandinavie, (Québec ?)
 - Manque d'adaptation
 - Faible fécondité et faible présence des femmes en emploi
 - Exemple : Europe du Sud, Allemagne
 - « La politique familiale, les tendances et la fécondité au Québec: une expérimentation du modèle nordique? ». Étude de messieurs Laurent Roy et Jean Bernier

20

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec

2.6 Assises financières

Gérer comme un régime d'assurances :

- Un fonds exclusivement voué au paiement des prestations et des frais afférents
- Un statut extrabudgétaire, excluant l'interfinancement avec le fonds consolidé, sans incidence sur la comptabilité gouvernementale
- Un régime autofinancé à même les cotisations des employeurs et des travailleurs
- Vague médiatique/politique en 2005

21

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec

Illustration de la cotisation en 2007

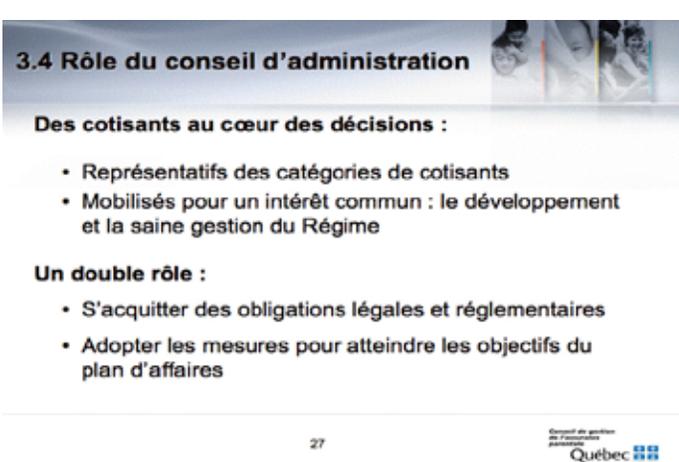
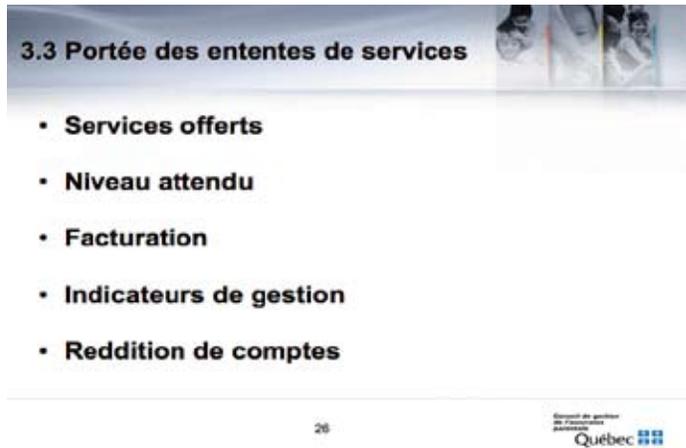
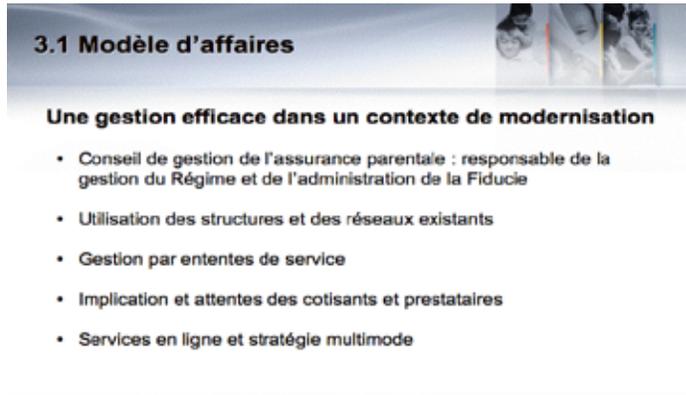
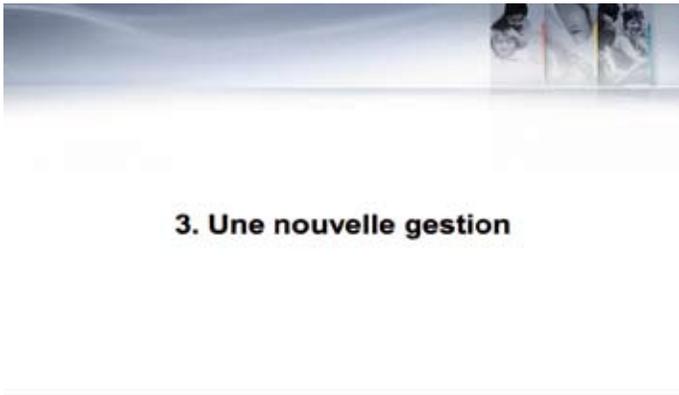
	Revenu du travailleur	Cotisation RQAP ¹	Rabais assurance-emploi ²	Écart
Employés	30 000 \$	125 \$	102 \$	23 \$
	60 000 \$	245 \$	136 \$	109 \$
Employeurs	30 000 \$	175 \$	143 \$	32 \$
	60 000 \$	344 \$	190 \$	154 \$
Travailleurs autonomes	30 000 \$	221 \$	- \$	221 \$
	60 000 \$	435 \$	- \$	435 \$

¹ Le maximum assurable est de 50 000 \$ au RQAP en 2007.
² Le maximum assurable est de 40 000 \$ à l'assurance-emploi en 2007.

22

Conseil de gestion de l'assurance parentale Québec





Conseil de gestion de l'assurance parentale

1122, Grande-Allée Ouest, bureau 104
Québec (Québec) G1S 1E5

Vox : (1) 418-643-1009

Fax : (1) 418-643-6738

www.cgap.gouv.qc.ca/

[www.cgap.gouv.qc.ca/pour-nous-joindre/
formulaire.asp](http://www.cgap.gouv.qc.ca/pour-nous-joindre/formulaire.asp)

Centre de service à la clientèle

19, rue Perreault Ouest, 1er étage
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6N5

Vox : 1-888-610-7727

www.rqap.gouv.qc.ca/

[www.rqap.gouv.qc.ca/services-en-ligne/
code-utilisateur_mot-passe.asp](http://www.rqap.gouv.qc.ca/services-en-ligne/code-utilisateur_mot-passe.asp)

Le logement de la famille : la banlieue pour élever une famille

Mme Andrée Fortin

Professeure

Département de sociologie

Université Laval

Enjeux urbains

et environnementaux des politiques familiales

Merci de m'avoir invitée à réfléchir avec vous aux enjeux urbains et environnementaux des politiques familiales.

Avant de réfléchir plus précisément à ces politiques familiales, arrêtons-nous un moment sur la communauté.

Une communauté c'est un lieu de rencontres, d'échanges et d'entraide, qui s'appuie sur une identité collective. Cette communauté se déploie dans un espace. Les formes spatiales ne déterminent pas les liens communautaires qui s'y tissent, mais les orientent.

L'espace urbain (ou plus généralement géographique) ne détermine pas les liens familiaux et la vie familiale qui se déploient dans cet espace, mais il permet ou empêche certaines activités (comme la marche à pied qui apparaît comme une excentricité dans plusieurs quartiers de banlieue), favorise ou décourage certaines dynamiques sociales et familiales (comme l'entraide intergénérationnelle qui est plus facile pour les gens habitant « à proximité » les uns des autres ou la conciliation famille/travail, elle aussi plus facile si les lieux de travail et de résidence sont proches l'un de l'autre).

La question à laquelle je veux m'arrêter avec vous est celle des caractéristiques spatiales et géographiques d'une communauté où les familles ont vraiment une place. Plus précisément :

- Quelles villes, quelles régions, quels quartiers et quelles maisons, voulons-nous pour les familles actuelles et celles de demain ?

- Quels liens ou types de liens sociaux et familiaux souhaitons-nous inscrire dans ces espaces ?

- Quels services collectifs (éducation, santé, par exemple), quels équipements culturels et de loisir, quels types de commerces souhaitons-nous à trouver proximité des lieux de résidence ? Et comment s'évalue cette proximité ?

- Quelles sont les conséquences à long terme de nos choix actuels ?

Ces questions prennent une acuité particulière car la génération qui grandit actuellement et celle des jeunes adultes sont moins nombreuses que la génération des aînés : des régions, des quartiers sont en décroissance et le phénomène rejoint même certaines banlieues, où ferment des écoles (c'est le cas déjà à Laval, Sainte-Foy ou Charlesbourg, pour prendre quelques exemples).

À cet égard, implicitement, se font sentir les changements dans la vie des familles sur lesquels je n'ai pas le temps d'insister. Il y a moins d'enfants dans les familles, qui se centrent désormais sur les liens entre les générations : les parents veulent passer du temps « de qualité » avec les enfants; ces liens étroits sont appelés à se prolonger avec le vieillissement. La conciliation famille/travail concerne désormais tant les soins aux enfants qu'aux aînés.

Quelles contraintes et quelles possibilités sont inscrites dans l'espace urbain et régional pour faciliter ou compliquer la vie des familles ?

Comme 80% de la population du Québec vit dans des agglomérations urbaines et en gros 60% dans des secteurs « de banlieue », cela teintera mon propos.

1- Conséquences imprévues de comportements et de préférences individuelles et familiales

J'aborderai la question de l'espace et de la communauté par les conséquences imprévues de certains comportements, choix et préférences individuelles ou familiales. Ces conséquences imprévues concernent tant les familles qui effectuent ces choix que l'ensemble de la communauté.

1- Une maison unifamiliale

Si la mémoire collective nous rappelle l'époque des familles nombreuses où les enfants s'entassaient respectivement « dans la chambre des filles » et dans « celle des garçons », désormais la norme c'est « à chacun sa chambre ».

Au Québec comme dans le reste de l'Amérique du Nord, l'arrivée d'un premier enfant est, idéalement du moins, dans la mesure où on en a les moyens, le moment de l'achat d'une maison, le plus souvent en banlieue.

Cette maison de banlieue « idéale » est entourée d'un terrain où peuvent jouer les enfants et relaxer les parents. On peut y aménager dans le sous-sol une salle de jeux pour les petits, qui se transformera possiblement en territoire privé pour les adolescents, en appartement d'étudiant universitaire, voire en bureau pour un travailleur autonome.

La banlieue est réputée l'espace le plus propice à l'éducation des enfants; aussi, désormais, en Amérique du Nord, c'est la majorité de la population qui y réside, depuis souvent deux ou même trois générations. Les résidents de ces quartiers y sont attachés, et y ont développé un sentiment d'appartenance.

Attachement et appartenance, deux notions qui étaient jusqu'à récemment associées aux quartiers centraux.

Les quartiers centraux sont désormais habités soit par des familles qui y habitaient déjà avant la flambée des prix ou pour qui le prix d'une maison est une question qui ne se pose pas, ou à l'inverse par des familles peu fortunées et qui n'ont pas le choix d'y résider (c'est dans ces quartiers centraux surtout qu'on trouve les coopératives d'habitation, les HLM, les logements abordables, voire les taudis...). Il n'empêche, l'idéal, la référence, demeure la banlieue et la maison unifamiliale, et le centre-ville et la vie en appartement restent pour plusieurs un « choix par défaut », un « non choix ».

2- Se faire construire

L'attrait du neuf est fort au Québec. Se faire construire, pour avoir une maison à son goût sans être obligé d'effectuer toute une série de rénovations. Se construire nécessite un terrain; ceux-ci sont de plus en plus loin du centre. Moins chères à l'achat, ces maisons éloignées du centre obligent leurs propriétaires à avoir deux voitures, voire une par personne de plus de 18 ans; il y a allongement du temps consacré aux déplacements, voire aux embouteillages.

Se faire construire, ce n'est pas seulement une affaire individuelle, cela a des incidences collectives car cela implique de nouveaux développements. Qui paie pour les infrastructures nouvelles (rues, aqueducs, électricité, ramassage des ordures ou de la neige), alors que les quartiers existants ont besoin de rénovation ? A-t-on les moyens collectivement de s'offrir à la fois de nouveaux développements et de rénover les quartiers centraux, mais aussi les banlieues construites dans les années 1950 et 1960, et qui ont déjà une cinquantaine d'années.

On a constaté tragiquement à Laval, avec l'effondrement du viaduc de la Concorde, la désuétude de certaines infrastructures en banlieue. Ce n'est que la pointe de l'iceberg car les réseaux d'aqueduc et d'égouts ne sont pas en bon état dans ces secteurs. Le grand verglas de 1998 a révélé pour sa part les failles des réseaux d'électricité et la nécessité de les enfouir. Peut-on entretenir, rénover et construire du neuf tout à la fois ? Notre portefeuille de contribuable nous fournit une réponse...

3- Les meilleures écoles pour nos enfants

Écoles publiques à vocation particulière et écoles privées : un « plus » éducatif, bien sûr, mais au prix de déplacements importants pour les jeunes et leurs parents, en voiture ou en autobus scolaires (au coin de ma rue, 4 autobus scolaires amènent les enfants vers autant d'écoles primaires publiques). C'est ainsi que la marche à pied tend à disparaître dans plusieurs quartiers, dénués de toute façon de trottoirs et où les distances sont trop importantes pour qu'on les marche, ou parce que la marche est trop dangereuse à cause de la vitesse des voitures. Après, on s'inquiète de l'obésité des jeunes... et de leurs parents.

Par ailleurs, comme il y a globalement moins d'enfants, il y a fermetures d'écoles primaires publiques non seulement dans les quartiers centraux ou les régions, mais aussi dans les banlieues. Que faire ? Y transporter les jeunes des nouveaux développements en bus ? Construire de nouvelles écoles alors que d'autres, en bon état se vident ?

4- La course aux aubaines dans les grandes surfaces

On ne peut se rendre aux grandes surfaces qu'en voiture; est-ce une réelle aubaine ? Amortissement du prix de l'auto; essence... Mais plus fondamentalement encore, la multiplication de ces grandes surfaces entraîne la disparition des commerces de proximité, et la dépendance accrue à l'auto : un cercle vicieux.

Vivre dans les quartiers centraux nécessite de plus en plus une auto (de plus en plus pour la quincaillerie, pour les vêtements d'enfants à Québec par exemple, etc.). Le commerce de détail, sous la forme de centres commerciaux et de magasins-entrepôts, est aussi de plus en plus installé à l'extérieur des agglomérations.

La voiture, qu'on la possède ou qu'on la partage, qu'on habite dans les quartiers centraux ou périphériques est nécessaire pour s'y rendre.

La ville est désormais conçue et organisée pour des automobilistes. La ville contemporaine est traversée d'autoroutes et de larges boulevards, structurée par ces axes routiers qui constituent souvent des barrières infranchissables pour les piétons et cyclistes (et compromettent parfois la vie de quartier).

5- L'automobile pour l'autonomie

L'obtention du permis de conduire est l'un des rares rites de passage dans notre société, qui marque le passage de l'adolescence à l'âge adulte et l'accès à une véritable autonomie. Ne pas avoir d'auto, ne pas avoir de permis de conduire comme les adolescents ou les personnes à faible revenu; le perdre comme les personnes âgées : voilà une nouvelle forme de dépendance. Les parents d'adolescents ou les enfants de personnes âgées sont ainsi amenés à « faire le taxi ». Parfois c'est à cause de la distance, parfois de l'absence ou de la rareté des transports en commun, parfois c'est pour transporter des provisions, des paquets. Le résultat est le même. Si l'auto en première approximation apporte l'autonomie, on en est aussi dépendant.

Dans plusieurs banlieues, le transport en commun est réduit, voire carrément inexistant. Les services à distance de marche sont rares. Garderies, écoles primaires ou secondaires ou dans un autre registre, services aux aînés, ainsi que parcs ou terrains de sports : autant de services dits « services de proximité », et où on se rend plus souvent qu'autrement en voiture.

Si les commerces de détail, plusieurs services (comme des cinémas) et même des entreprises s'installent hors des centres, dans des secteurs difficilement accessibles sans voiture (magasins entrepôts ou parcs industriels), qui ira y travailler (souvent au salaire minimum ou à peine plus) et par quel mode de transport ? En anglais, on parle de spatial mismatch à propos de ces emplois à petit salaire offerts dans des endroits difficiles d'accès sans voiture. Ceux qui n'ont pas de voiture ont-ils accès à des transports efficaces et abordables (au sens où on parle de logement abordable) ? Les personnes à faible revenu sont-elles assignées à domicile ou à un quartier ?

6- Se rapprocher de ses semblables

S'installer dans un quartier où vivent des gens semblables à nous aboutit à des quartiers à la population homogène. Ce qui fait cette homogénéité, ce peut être aussi bien des caractéristiques des résidences (soit le prix, soit le type de résidences, unifamiliales ou appartements) ou de la population (quartiers ethniques ou gais, par exemple).

Le laisser-faire en la matière fera qu'on aura de plus en plus des quartiers de vieux, de jeunes, de riches ou de pauvres, même si au Québec, il n'y a pas encore de gated communities comme aux USA et en Amérique Latine, quartiers dont l'accès est surveillé et filtré par des gardes de sécurité.

L'automobilité — et la relative disparition des piétons — diminue les occasions de rencontres entre groupes sociaux différents qui ne se croisent que sur des autoroutes, ce qui accroît les représentations stéréotypées des gens qui sont différents de soi : les banlieusards apparaissent pour les résidents du centre comme amateurs de tondeuses et de piscines et les résidents des quartiers centraux comme riches babyboomers ou membres de gang de rue, au choix. Pour certains vieux, les enfants sont bruyants et les ados délinquants et réciproquement les aînés ont une réputation de grincheux aux yeux des plus jeunes. Jusqu'à quel point la recherche de ses semblables peut-elle se faire au détriment de la rencontre avec des gens différents de soi ? Préjugés et choix se renforcent mutuellement.

Toutes ces questions se résument au fond de la façon suivante : dans une société vieillissante et dans une perspective de développement durable, faut-il poursuivre l'étalement urbain,



ou rénover les milieux existants ? Rénover à l'identique ou autrement ? La poursuite de l'étalement résidentiel dans un contexte de vieillissement de la population ne pourra pas s'accompagner de l'étalement des services scolaires et médicaux. Que privilégier et pourquoi ?

Les réponses à ces questions auront des effets importants sur la vie des familles. Je le rappelle, les fermetures d'école, généralement associées aux quartiers centraux ou aux régions, ont déjà rattrapé les banlieues...

Le vieillissement de la population, souvent abordé par le biais de l'équité fiscale, a aussi une composante spatiale.

2- Propositions architecturales et urbaines

Comme je le disais plus tôt, l'espace urbain ne détermine pas les relations sociales entre les gens qui l'habitent, mais contraint ou complique parfois la vie quotidienne des familles, dans la conciliation famille/travail et dans les relations intergénérationnelles, surtout au moment de l'entraide et en particulier du soutien aux aînés.

Quels aménagements urbains ou architecturaux pourraient faciliter la vie des familles ? Comment les politiques familiales pourraient-elles aborder la question urbaine ? Je vais aborder successivement les maisons, les quartiers et les agglomérations.

Les résidences : maisons et appartements

La vie de famille s'inscrit en tout premier lieu dans la résidence familiale, dans une maison ou un appartement. Quelles maisons (ou appartements) sont adaptées aux caractéristiques et aux bourses des familles monoparentales, des familles recomposées qui accueillent 4 enfants une semaine sur deux, des familles qui souhaitent pratiquer la cohabitation intergénérationnelle ou résider dans des logements voisins de leurs proches pour faciliter l'entraide ?

Le défi, c'est d'avoir des résidences adaptées à tous les modèles familiaux et à toutes les bourses, donc une diversité des logements dans un même quartier, pour y accueillir des familles à divers stades de leur vie familiale, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de demeurer dans un milieu de vie auquel ils sont attachés à toutes les étapes de leur vie familiale (départ de chez ses parents, fondation d'une famille, départ de ses propres enfants, vieillissement). Cela a aussi pour effet d'éviter la formation de « ghettos » de vieux ou de jeunes...

Deux exemples

La transformation de maisons unifamiliales en maisons bifamiliales ou multifamiliales. On construit d'emblée quelques maisons bi-générationnelles, et surtout, de plus en plus de propriétaires font des demandes de permis pour transformer leur maison en résidence bifamiliale en y ajoutant un logement supplémentaire. Cela implique des coûts de rénovation ou de construction pour les familles... et des économies de temps et d'argent dans leur vie quotidienne; tout comme des économies collectives dans le maintien à domicile ou la garde des enfants. Y a-t-il des incitatifs financiers ou des obstacles réglementaires à ces rénovations ?

Il existe aussi, surtout dans les banlieues construites dans les années 1960 et 1970, de nombreux petits blocs appartements de 3 ou 4 étages, walk-up (c'est-à-dire sans ascenseur), qui ont la plupart un urgent besoin de rénovations. Souvent, ce sont des immigrants qui y résident, et en général des personnes à revenus modestes. Voilà un exemple où la rénovation ne devrait pas se faire à l'identique, mais viser une diversité de ménages et envisager la transformation de certains en coopératives, en logement social, voire en condos, tout en tenant compte du fait que plusieurs des résidents sont des utilisateurs des transports en commun.

Bref, du côté des résidences :

1- Favoriser la rénovation plutôt que la poursuite de l'étalement.

2- Nécessité de programmes incitatifs à la rénovation, y compris dans les secteurs de banlieue existants d'une part pour les résidences unifamiliales, pour les petits blocs appartements, et d'un assouplissement des règlements de zonage d'autre part...

3- Aider les acheteurs de résidence à évaluer le coût du neuf et de l'étalement : achat de la maison mais aussi coûts de transport (2 autos...). Les enfants jouent dans la cour jusqu'à 10 ans, après ils veulent sortir et voir leurs amis, et les parents « font le taxi ».

Quartier/Banlieue

Les familles vivent aussi dans des quartiers, villes et villages; certains services de proximité lui sont nécessaires : alimentation, pharmacie, écoles ou cpe, services médicaux. Comment se mesure la proximité ? En temps de déplacement. La garderie, l'école ou le travail ne sont pas à tant de kilomètres de chez soi, mais à tant de minutes.

On pense les services de quartier pour les enfants, mais il faut désormais penser aussi aux aînés et à leurs proches, par exemple à l'insertion de centres de soins et de services aux aînés qui regrouperaient sous un même toit l'ensemble de l'offre de services à domicile aux aînés. Ces services aux aînés sont nécessaires non seulement dans les quartiers centraux, mais aussi dans les banlieues. En effet, si la proportion d'aînés est importante dans certains quartiers centraux, leur nombre total est plus grand en banlieue.

Bref, quand on pense aux quartiers :

1- Pour éviter ou raccourcir certains déplacements, revitaliser les centres des quartiers, en misant sur les noyaux anciens dans le cas des banlieues.

2- Dans ces centres de quartier, maintenir ou développer des commerces et services de proximité : pour les aînés, pour les travailleurs à domicile, pour les travailleurs en banlieue en général, pour les jeunes familles qui essaient de minimiser les déplacements entre la maison, la garderie ou l'école et le travail.

3- Faire de tous les quartiers, au centre et en banlieue, des endroits où il est non seulement possible de marcher (trottoirs et signalisation) mais agréable et où la marche peut avoir une destination et une finalité autre que « prendre une marche » (commerces et services), encore que marcher c'est bon pour la santé en général, celle des enfants, des adolescents aussi bien celle des aînés... En faire des lieux de rencontre communautaire.

4- Permettre aux aînés de demeurer chez eux aussi longtemps qu'ils le souhaitent et leur offrir des services de maintien à domicile, et de demeurer dans leur quartier s'ils doivent quitter leur maison. Et toutes les enquêtes révèlent clairement que c'est leur premier choix.

Agglomération

Quels types de mesures et d'aménagements de l'agglomération pourraient avoir un effet positif sur les familles ?

Les villes se sont développées en fonction de l'automobile. Y a-t-il d'autres moyens de se déplacer, à l'année, de façon plus écologique, plus active et meilleure pour la santé ?

Le transport actif (marche ou vélo) est possible essentiellement sur des courtes distances et quand il fait beau. S'il n'est pas toujours possible de choisir son lieu de travail, il faut penser à la localisation des services « de proximité », d'une part, et d'autre part à des transports en commun plus conviviaux, plus rapides et plus fiables et surtout qui fonctionnent en dehors des heures de pointe (à cause de la montée des horaires atypiques) et qui relient des secteurs de banlieue entre eux et non seulement au centre-ville.

Il n'y a pas que le smog, les gaz à effets de serre ou les bienfaits de l'exercice qui obligent à repenser les modes de déplacement, mais aussi le vieillissement de la population. Il y a les



habitudes de conduite différentes des aînés, qui évitent les autoroutes et les heures de pointe, qui recherchent les services de proximité, et qui sont susceptibles avec l'âge de se faire retirer leur permis de conduire.

J'ai parlé tout à l'heure de la tendance à l'homogénéisation des quartiers. Des déplacements autrement qu'en voiture et sur des autoroutes pourraient aussi être des occasions de rencontres entre groupes sociaux différents.

Bref :

1 - Diminuer la dépendance à l'auto, par des transports en commun imaginatifs : des trains de banlieue, des taxis collectifs, des services de partage de véhicules. Des transports en commun où on peut transporter un sac d'école ou de provisions sans devenir pour autant une nuisance pour les autres usagers. À Laval, dans l'urgence, on a improvisé. Des leçons à en tirer.

2- Le transport abordable est aussi important que le logement abordable pour éviter l'assignation à résidence ou dans un périmètre très restreint des personnes à faible revenu (ou des aînés).

3- Encourager la diversité de l'offre résidentielle dans les quartiers pour éviter une « ghettoïsation », et une perte de l'identité commune plus large que celle d'un quartier, faisant ainsi de la communauté plus qu'un cadre physique, un véritable lieu de relations sociales... et familiales.

Conclusion : enjeux et défis pour des communautés faisant place aux familles

Avec la décroissance démographique, au Québec, il est impossible de poursuivre l'étalement urbain. Un effet de vases communicants commence à se faire sentir : si on développe de nouveaux secteurs, d'autres se vident. Cela est vrai tant à l'échelle du Québec que dans les agglomérations.

L'enjeu est donc d'adapter tous les quartiers, centraux et de banlieue aux besoins d'une population diversifiée : jeunes ménages, aînés, travailleurs à domicile, familles à géométrie variable.

Et comment y arriver ? Par exemple, par des processus participatifs comme ceux que mon équipe (Le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues ou Girba) orchestre depuis quelques années à Québec, où citoyens, fonctionnaires municipaux et provinciaux, représentants des sociétés de transports, organisateurs communautaires, architectes et urbanistes, gens d'affaires, et même des élus municipaux décident ensemble d'objectifs et de priorités, qu'ensemble toujours, ils traduisent en propositions concrètes sur une table à dessin (voir www.girba.crad.ulaval.ca).

Dans ces discussions, les coûts économiques tout comme les coûts sociaux et environnementaux devront être pris en compte pour que les communautés qui en seront issues fassent vraiment une place aux familles.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons90/fortin.html



Département de SOCIOLOGIE

Faculté des sciences sociales
Pavillon Charles-De Koninck
Bureau 3469
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Secrétariat : (1) 418-656-2227
Télécopieur : (1) 418- 656-7390
www.soc.ulaval.ca/
soc@soc.ulaval.ca

Mme Andrée Fortin



Université Laval

Québec (Québec) G1K 7P4

Vox : (1) 418-656-2131 (standardiste)

Vox : (1) 418-656-3333 (renseignements généraux)

Fax : (1) 418- 656-5920

www.ulaval.ca/

accueil@dap.ulaval.ca

La mondialisation de la famille : être parent à l'heure de la mondialisation

M. P. Luc Dupont

Président

Société de recherche en orientation humaine - SROH

Mme Monique David

Enseignante retraitée

Membre de l'exécutif

Société de recherche en orientation humaine - SROH

Le processus de la mondialisation : Incidences sur la famille

Résumé

Malgré la complexité de la mondialisation, les parents disposent d'une marge de manoeuvre leur permettant de faire face aux influences que subit leur famille. La connaissance de ce processus économique mondial, incluant la démocratisation de l'espace médiatique et la migration des populations, ouvre la porte à des moyens d'intervention qui sont à la portée de tous les citoyens. L'auteur précise ces orientations d'une action engagée, notamment pour prévenir les dangers du cyberspace.

La famille, la plus petite cellule démocratique de la société, est aujourd'hui touchée de plein fouet par le processus de mondialisation qui s'intensifie sous l'impulsion de la libéralisation du commerce, la remise en cause du rôle de l'État, l'expansion et la démocratisation de l'espace médiatique et l'intensification du

phénomène migratoire. Tous ces éléments se conjuguent pour bouleverser et parfois confondre les repères traditionnels alors que le changement est devenu une constante dans nos sociétés postindustrielles. L'objet de cet article n'est pas de dénoncer cette nouvelle dynamique mais d'en exposer quelques tenants et aboutissants pour aider les parents et les intervenants à actualiser leurs perspectives. Il vise notamment à leur apporter un soutien dans leur rôle d'éducateur et de modèle auprès des jeunes et des enfants. Commençons par un bref tour d'horizon.

Libéralisation et remise en cause du rôle traditionnel de l'État

Quand on pense mondialisation, ce qui nous vient d'abord à l'esprit, c'est le commerce. En effet, l'accroissement des échanges découlant de l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires a pour effet de rendre accessible une plus grande variété de produits et de services à faible coût ce qui contribue à une augmentation de la capacité de consommation. Nous n'avons qu'à penser ici au succès des figures de proue que sont les chaînes WalMart ou Canadian Tire, sociétés qui sont maintenant imitées par d'autres rendant accessibles, à des prix attractifs, des produits fabriqués à faible coût dans les pays dits en développement. Que l'on songe à la possibilité d'obtenir un appareil photo numérique gratuitement avec l'achat d'une paire de lunettes ou à la possibilité d'acquérir un lecteur DVD pour moins de 50\$.



Ces développements sont entre autres rendus possibles par la détermination de ces pays à améliorer leur qualité de vie en créant pour leur population des emplois et en augmentant leur pouvoir d'achat. Pour ce faire, ces pays adoptent des politiques visant à créer un contexte favorable pour attirer des investissements et pour développer leur secteur privé. En ce sens, leur dessein est légitime et louable. La question de savoir si cela s'inscrit dans une perspective de développement durable relève d'un autre débat que nous aurons l'occasion d'aborder ultérieurement. Cependant, il importe de souligner que ce nouveau cadre de fonctionnement est favorisé en grande partie par les avancées dans le domaine des technologies de l'information qui contribuent à l'émergence de chaînes de valeur globale qui offrent aux entreprises l'occasion de concerter leur stratégie d'approvisionnement dans le monde en fonction de la spécialisation de chacun des pays.

Ces impératifs de coûts et de productivité sont conjugués à l'avènement d'une structure de gouvernance multilatérale qui a pour effet de remettre en cause la capacité de l'État nation d'adopter des mesures susceptibles d'enfreindre le cadre des échanges multilatéraux. Que l'on pense ici à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) qui veille à ce que le commerce se réalise en fonction de repères basés sur la compétitivité et la performance sans être contraint par la protection de secteurs ou des pratiques de subvention visant à satisfaire des groupes d'intérêts ayant une capacité d'influence sur le gouvernement national. En ce sens, la capacité d'action de l'État s'est transformée radicalement au cours des deux dernières décennies. En effet, son rôle maintenant n'est plus de favoriser une " clientèle " donnée mais de développer une capacité concurrentielle pour performer. Ce rôle est particulièrement difficile à assumer alors que nous assistons à un vieillissement de la population active et que les attentes de la population à l'égard de leur gouvernement n'est pas au diapason de cette nouvelle donne.

C'est ainsi que le système social issu de la Révolution tranquille ne semble plus en mesure de composer avec les demandes croissantes des prestataires (santé, éducation, services sociaux) alors que la capacité pour l'État d'accroître le fardeau fiscal est limité par la mobilité croissante des capitaux et des cerveaux capables de trouver refuge dans des juridictions moins onéreuses sur un plan fiscal et administratif. Le fossé entre les attentes à l'égard de l'État et sa capacité d'intervention met en évidence l'inévitabilité d'un changement de mentalités. Cette dynamique s'accélère alors que les industries qui avaient autrefois évolué avec succès dans le cadre d'un marché fermé, voire protégé, sont plongées dans un processus de transition enclenché par la délocalisation rendue nécessaire pour accroître la productivité et pour préserver la compétitivité de la maîtrise d'oeuvre de l'entreprise.

L'engrenage de la société de consommation finit par absorber le temps au détriment des relations de qualité

Un potentiel de consommation accru

Cette brève mise en situation nous permet de souligner qu'une des premières incidences de la mondialisation est d'accroître notre potentiel de consommation par l'augmentation de notre pouvoir d'achat (en supposant que nous ayons toujours un emploi) et par l'élargissement des gammes de produits disponibles. Pour la famille, l'action de consommer est grandement facilitée par cet éventail de choix, par les nouvelles formes de persuasion et par l'accès au crédit. Cette démocratisation de la consommation a pour effet de transformer les valeurs et même la nature des attentes face à l'avenir. Pour ceux qui sont touchés par des fermetures d'usine, c'est parfois le désarroi ou même la colère sinon l'impuissance ou la trahison face à la perte du statut

occasionné par le renoncement involontaire à un pouvoir d'achat. Il s'agit d'un drame qui se répercute parfois sur l'ensemble de la famille

Il existe heureusement au Canada un filet social pour aider ces personnes à survivre, mais pas suffisamment pour qu'elles réalisent leurs ambitions de consommateurs. Ces personnes se retrouvent malgré elles engagées dans un processus de transition. Ceux qui n'y arrivent pas grossissent les rangs de la pauvreté. On désigne souvent ces personnes les « laissés pour compte » de la mondialisation. Paradoxalement, une société dont le système de valeurs repose uniquement sur la consommation donne lieu à des comportements qui ne contribuent pas au bien-être de la collectivité. Nous avons été témoins de cas extrêmes aux États-Unis avec les démêlés de Enron et de Worldcom, deux exemples où s'est manifestée cette obsession du gain sans égard à la bonne gouvernance des institutions, ce qui a mené aux pires excès pénalisant ainsi investisseurs, employés et consommateurs.

Comme le soulignait le généticien et philosophe français Axel Khan dans une entrevue au Devoir (2007) :

« Le succès économique de la plus méprisable des entreprises, du projet le plus vulgaire, du personnage le plus grossier leur assure ipso facto une respectabilité qui s'articulant avec leur richesse, en accroît le pouvoir et l'influence sur la société. Dans les milieux défavorisés, l'observation d'une déconnexion entre la réussite financière et l'école aboutit à une dévalorisation du savoir. Le phénomène a même des répercussions sur le choix des carrières par les jeunes plus favorisés. La réussite vantée et vécue se confond avec la position rémunératrice, alors que le prestige de la connaissance et de la science en elles-mêmes est en chute libre ».

Les exigences de la société de consommation incitent le père et la mère à s'engager sans compter sur le marché du travail, ce qui laisse moins de temps disponible pour les enfants. Ces derniers, par compétition, imitation ou soif de consommation, développent des goûts de plus en plus poussés, ce qui requiert encore plus d'heures de travail pour augmenter le revenu disponible et répondre aux besoins nouveaux des enfants. Il va sans dire que l'incapacité de suivre ce rythme devient parfois une source de conflit ou de rupture. Et cela, sans parler du dénigrement dont peut faire l'objet la famille qui ne dispose pas de moyens financiers élevés ou qui doit s'endetter.

L'absence de balises incite à la démesure.

L'engrenage de la société de consommation finit par absorber tout le temps au détriment des relations de qualité au sein de la famille ou même dans la communauté. Plusieurs jeunes passent en effet plus de temps devant le téléviseur ou l'Internet chaque semaine qu'à l'école ou avec leurs parents. Ce manque de disponibilité a pour effet de désengager la population des affaires citoyennes tout en augmentant leur propension à rechercher le divertissement dans leurs courts moments libres.

L'expansion et la démocratisation de l'espace médiatique

La mondialisation est un thème complexe, mais qui passe presque inaperçue dans les nouvelles générations de parents qui sont internalisées dans leurs modes de vie ou qui en sont inconscients. Dans les deux cas, l'impact est le même. Le fil conducteur qui transcende cette complexité est celui du sens à donner à ces transformations, mais surtout de comprendre ses ramifications sur le sens humain et la raison d'être de nos actions comme parents ou comme éducateurs. Cela suppose la présence de repères et une forme d'enracinement qui sont essentiels pour donner à l'humain des assises alors que les coutumes, les traditions et les valeurs sont remises en cause par l'ouverture découlant de ce processus. Paradoxalement, cette ouverture peut également

être une source d'évolution, d'amélioration et même de validation de ces assises. Ainsi l'accès à de nouvelles sources d'information à travers le monde (pensons aux journaux en ligne à l'échelle internationale à consulter en temps réel) avec l'Internet et la formation à distance permettent l'acquisition de connaissances, désenclavant les utilisateurs vivant en région éloignée.

Le défi se résume essentiellement à une question d'équilibre entre ce qui nous est proposé et notre capacité de choisir en fonction de notre force identitaire et de notre conscience pour faire le tri et y adhérer suivant nos convictions et nos valeurs. Mais qu'advient-il lorsque cette capacité de choisir devient un obstacle aux ambitions des entreprises? Dans un premier temps, on parlera de persuasion, par la voie de publicité institutionnelle ou d'autres initiatives en matière d'affaires publiques et, dans un deuxième temps, il s'agira peut-être de conflits. En effet, la conscience du public à l'égard des pratiques d'entreprises ou d'organisations peut mener à des recours devant l'opinion publique ou les tribunaux comme l'ont illustré les cas de poursuites à l'égard d'entreprises ayant contaminé des rivières, des terrains ou à l'origine de désastres écologiques. Combien de personnes ayant mené ces luttes ont été dissuadées, par différents astuces, de renoncer à leurs démarches. Dans certains pays ou régions, cela s'est même parfois traduit par des conflits armés.

Sous l'impulsion des avancées dans le domaine des technologies de l'information, le rapport des citoyens avec la société devient de plus en plus tributaire des outils modernes de communication. Parallèlement, les entreprises qui réussissent sont celles qui arrivent à arrimer leurs stratégies avec les occasions d'affaires à l'échelle internationale. Cela donne lieu à l'établissement de réseaux d'approvisionnement ou de distribution à l'ensemble de la planète qui comportent des campagnes de promotions commerciales de base avec des modulations pour leur donner une couleur locale. Ce processus contribue directement et indirectement à une certaine uniformisation des goûts et des habitudes. Par ailleurs, l'univers médiatique étant quelque peu semblable d'un pays à l'autre, cela donne également lieu à des conditionnements similaires que l'on soit en Asie, en Afrique, en Europe ou dans les Amériques.

Les médias proposent différents modèles qui ne sont pas toujours au diapason avec les valeurs familiales.

Les dérives du cyberspace

L'Internet, le câble et la télévision par satellite sans parler du téléphone portable et du phénomène I-Pod contribuent à démocratiser l'espace médiatique. Cette nouvelle dynamique est en train de bouleverser les communications et la notion de relations humaines. En effet, l'Internet favorise la communication à distance en temps réel à faible coût entre personnes vivant très loin les unes des autres. Ce médium permet non seulement d'échanger des messages écrits, mais également de parler en direct en voyant la personne devant soi au petit écran. Parallèlement, le web permet à de simples citoyens, par l'entremise de sites comme « You Tube », de diffuser leurs propres vidéos quand ce n'est pas à partir de leur propre site web.

L'Internet permet à des personnes à travers le monde d'être en contact sans jamais voyager. La nature humaine étant ce qu'elle est, on retrouve de tout sur Internet. Et pourtant, combien de parents se sentent réconfortés à l'idée que leur enfant soit tranquillement rivié à son ordinateur dans sa chambre sans même soupçonner l'existence et les activités de prédateurs à la recherche d'informations confidentielles pour réaliser leur dessein.

L'Internet n'étant régi par aucune juridiction, il appartient aux parents d'en comprendre les mécanismes et les modes de fonctionnement pour guider et orienter leurs jeunes de manière à les aider à être vigilants et à faire des choix éclairés.

Par ailleurs, la combinaison portable-vidéo et Internet accroît la capacité de diffusion à la population qui, elle-même, n'est pas à l'abri de nouvelles dérives comme nous l'avons vu récemment dans une école de la région de l'Outaouais. Un groupe d'élèves du secondaire se sont concertés pour mettre leur professeur hors de lui dans le but de filmer sa réaction à partir d'un portable. La vidéo a, par la suite, été téléchargée sur un site pour punir le professeur. Ce geste de vengeance avait pour but de le discréditer, voire de l'humilier. Les élèves ont été réprimandés, mais la vidéo ne pourra jamais être récupérée du cyberspace. Le professeur en question est depuis en congé de maladie prolongé, ayant été dévasté par l'incident.

Une autre illustration concerne la cyber intimidation. Selon une étude en voie d'être complétée à l'Université de Toronto, une nouvelle génération de voyous est en train de voir le jour : les cybers voyous. Selon Mishna (citée dans Armstrong, 2007) l'intimidation traditionnelle repose sur un rapport de force différentiel : l'âge, la taille, l'intelligence, la popularité ou les habiletés. À cette liste s'ajoute une nouvelle forme : la maîtrise de l'informatique. Si l'intimidation continue d'exister dans les cours d'école, elle risque maintenant de se poursuivre à la maison via l'Internet. Ces cyber voyous forcent ou incitent leurs petites amies à se dévêtir devant le webcam ou à partager des photos mettant en évidence leur corps. Les probabilités que ces images soient diffusées sur le web augmentent sensiblement en cas de rupture de la relation. Les jeunes demeurent muets devant leurs parents pour éviter de perdre leurs privilèges d'accès à l'ordinateur.

La famille doit tenir compte des réalités qui agissent sur elle.

Notre propos ici n'est pas de condamner ces nouvelles technologies mais de mettre en garde les parents et les intervenants sur l'importance de l'encadrement et de la prise de conscience pour aider les jeunes à comprendre ce nouvel environnement dont l'absence de balises incite à la démesure. Tout comme ils ne laisseraient pas les portes de leur domicile ouvertes à des étrangers, les portes d'entrée virtuelles du cyberspace doivent également faire appel à une vigilance. La dynamique engendrée par ces développements a diverses incidences sur la famille. D'une part, les facteurs d'influence agissant sur les enfants ne sont plus limités aux parents ou à la famille élargie.

Ces médias proposent en effet différents modèles ou images qui ne sont pas toujours au même diapason que les valeurs familiales. Ils proposent également des voies pour la réalisation d'aspirations qui ne sont pas toujours compatibles avec les notions de dignité humaine. Citons à titre d'exemple les émissions de télé-réalité (reality show) qui préconisent sans réserve la dégradation humaine dans un seul but monétaire ou de notoriété. Le culte de la vedette et la réalisation instantanée d'ambitions au détriment du respect de soi ou des autres sont monnaie courante. Ce nouvel espace médiatique, malgré ses nombreux avantages, peut, s'il n'est pas ancré dans un cadre relationnel sain, tendre à constituer un univers qui renforce l'isolement et l'absence de liens et de réseaux de soutien tout en véhiculant parfois des stéréotypes contraires à la réalité. Cela peut en soi constituer un obstacle à l'établissement de liens entre citoyens d'horizons et de milieux différents.

Intensification du phénomène migratoire

Les économistes aiment parler de la mobilité de la main d'oeuvre et du capital comme des éléments susceptibles de permettre à des organisations de s'adapter à un contexte ou à la conjoncture d'un marché évoluant autour de cycles de croissance, de stagnation ou de déclin. L'ennui c'est que l'être humain n'est pas un facteur de production comme les autres : il a des racines, il évolue au sein d'une famille et dans une communauté. Cet environnement est donc en profonde mutation.

Le phénomène migratoire est plus perceptible en raison de la venue au Canada d'immigrants provenant des quatre coins de la planète. Les causes de ce déplacement sont multiples, mais dans des sociétés vieillissantes comme le Canada, l'immigration permet de maintenir le dynamisme économique du pays. Sans elle, le prix des maisons risquerait de chuter, l'activité économique de stagner sans parler de la léthargie que cela entraînerait à la vie intellectuelle, culturelle et citoyenne. En raison du vieillissement de la population, le Canada fait maintenant face à des pénuries de main d'oeuvre qualifiée alors que la mise à la retraite rapprochée des baby-boomers aura pour effet de laisser un vide tant dans les grandes organisations que parmi les nombreuses PME (petites et moyennes entreprises) qui s'éteindront après le départ de leur fondateur et principal gestionnaire.

Cette transformation du tissu social exige une adaptation de la part de nos institutions dans les domaines de l'éducation, de l'administration, de la justice, de la santé, des médias et de la culture citoyenne. Cela est nécessaire pour favoriser le développement de dénominateurs communs et désamorcer les facteurs d'exclusion éventuels fondée sur la race, la religion, la culture ou la langue et pour ouvrir les perspectives d'avenir pour l'ensemble des citoyens (SROH, 2004). Les parents ont un rôle essentiel à jouer dans cette dynamique pour développer un esprit d'ouverture, de découverte et d'apprentissage afin de connaître l'autre non pas par souci d'accommodement mais pour tisser des liens. Comprendre et partager, de même que jeter les bases d'une évolution commune ancrée dans les valeurs de tolérance et de solidarité constituent les défis d'aujourd'hui et de demain.

La famille, qu'elle soit de souche, immigrante, autochtone, de mariages mixtes, reconstituée ou monoparentale, constitue un cadre relationnel dans lequel les enfants y apprennent des valeurs, des règles de conduite, des connaissances et y vivent parfois des difficultés. Un peu comme le climat hivernal rude et rigoureux que nous connaissons qui ne fait pas de discrimination quand il se manifeste dans toute sa blancheur, les pressions de la mondialisation se manifestent également sur l'ensemble des familles. C'est la raison pour laquelle nous devons tous collaborer pour relever ensemble des défis qui nous confrontent comme nous le ferions lors de bordées de neige abondante. Un déneigement collectif efficace sera avantageux pour tous et l'esprit de solidarité manifesté en de telles circonstances nous permettra de partager un destin commun.

Quelques orientations pour reprendre l'initiative

La mondialisation nous interpelle, car nous devons mieux comprendre ses influences dans notre quotidien et clarifier nos choix comme parent, éducateur ou citoyen. Au plan social et économique, la famille doit prendre sa place et rétablir un rapport de force pour que l'évolution du pays contribue à la consolidation de son rôle, notamment dans le développement des enfants, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, par :

* une organisation du travail assurant une conciliation famille et vie professionnelle. Des avancées importantes ont été réalisées à

ce chapitre au cours des dernières années, mais la dynamique doit continuer;

* un développement des politiques d'emploi et de la main d'oeuvre pour atténuer les conséquences de la précarisation du marché de l'emploi découlant des fusions des entreprises, des rationalisations ou de la délocalisation; pour préparer pour les jeunes un portefeuille de compétences techniques ou professionnelles assurant leur réussite;

* la transformation de la vision de consommateur à celle d'investisseur, c'est-à-dire, la canalisation des efforts vers des objectifs de qualité à long terme alors que la société de consommation tend à privilégier la réalisation d'objectifs à court terme. Sans ce changement d'optique, la réalisation d'un objectif à long terme risque d'être hypothéquée comme en témoigne le taux élevé d'abandon scolaire chez les jeunes, surtout les garçons.

Les facteurs d'influence sur les enfants multiplient les incidences sur leurs comportements. Comment les comprendre, comment les accompagner et surtout comment les aider à tracer leur voie et à prendre en main leur destinée? Un projet de société viable ne peut se faire sans prendre en considération la famille. Inversement, celle-ci peut difficilement évoluer sans tenir compte des réalités qui agissent sur elle. Les familles en général, et les parents en particulier, ont un rôle à jouer pour démystifier les véritables enjeux de la mondialisation, pour l'appivoiser, voire la mettre au service de leur communauté. Pour ce faire, ils doivent faire les efforts nécessaires pour se prendre en main et comprendre ces enjeux.

Mais comprendre ne suffit pas. Ils doivent faire entendre leur voix et également aspirer à collaborer avec d'autres associations pour que le droit des parents puisse être défendu. Éducateurs, parents et citoyens ont à collaborer à la prise en charge de leur destinée et de celles des jeunes. Personne ne doit céder face aux diktats des médias ou à toute autre forme de persuasion clandestine. Chacun peut travailler à contrer les dérives en collaborant à l'orientation des choix de société où l'humain pourra retrouver sa place.

L'économie, les médias et l'immigration sont en voie de transformer notre société. Cette société nouvelle sera aussi différente pour nous que celle qu'auront connue nos parents au moment de l'avènement de la voiture, de l'électrification à grande échelle et de la télévision. Conscients de ces tendances à long terme, nous devons aujourd'hui préparer l'avenir de nos jeunes pour leur assurer une qualité de vie digne de ce nom.

Références

Le Devoir (2007). L'illusion du libéralisme. Entrevue avec Axel Khan, *Le Devoir*, 19 mars.

Armstrong, N. (2007). Schoolgirls Bullied into Stripping on Line, *Reuters*, 28 mars.

Société de recherche en orientation humaine (2004). *Bâtir ensemble notre devenir: un projet singulier pour une société plurielle*, rapport du Congrès international de la Fédération internationale pour l'éducation des parents. Montréal : Les Éditions de la SROH.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons90/davidm.html



Mme Monique David

Société de recherche en orientation humaine

2120, rue Sherbrooke est, bureau 212
Montréal (Québec) H2K 1C3

Vox : (1) 514-523-5677

Fax : (1) 514-523-9999

www.sroh.org/ info@sroh.org

PSYchologie
préventive



Les familles et les cultures

Les familles et les cultures - le mercredi 20 juin 2007

Les personnes-ressources



M. Jean-René Milot - Professeur associé
Département de sciences des religions
Faculté des sciences humaines
Université du Québec à Montréal - UQÀM

Mme Colette Casavant - Drectrice générale
Entre-Mamans

Mme Martha Twibanire

Mme Maritza Elvira Guillen Castro

Intervenantes sociales
CASA C.A.F.I. Centre d'Aide aux Familles Immigrantes

M. Yves Lajoie - Directeur général
Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

Parlons du voile : Culture - religion - ethnicité

M. Jean-René Milot

Islamologue

Professeur associé

Département de sciences des religions

Faculté des sciences humaines

Université du Québec à Montréal - UQÀM

Parlons du voile : Culture - religion - ethnicité

« Comment se fait-il qu'un simple bout de tissu fasse couler autant d'encre et suscite autant de controverse? » C'est la question que se posent beaucoup de gens en référant au voile ou au foulard dits islamiques. À cette question apparemment claire et pertinente, il n'y a pas de réponse simple, car on doit d'abord se demander si le voile est seulement « un bout de tissu ». Et là, il faut bien se rendre compte que ce « bout de tissu », le voile, est devenu un signe, une sorte d'emblème qui représente des choses très différentes selon les personnes qui le portent et pour les divers milieux où il est porté. Nous allons donc essayer de retracer le parcours du voile islamique depuis ses origines dans l'Arabie du VIIe siècle après Jésus-Christ jusqu'à aujourd'hui pour saisir comment il a pris diverses significations.

Ceux et celles qui croient que le port du voile est une obligation religieuse invoquent habituellement deux passages du Coran, à savoir le verset 31 du chapitre 24 qui demande aux croyantes « de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer que l'extérieur de leurs atours, de rabattre leurs mantes sur leurs poitrines, de ne montrer leurs atours qu'à leurs époux, [...] », et le verset 59 du chapitre 33 : « Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs mantes : c'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées ».

Il peut être intéressant de noter que le terme arabe traduit par « mante » n'est pas hidjab (voile) mais bien djilbab (mante, manteau). Cela signifie peut-être qu'à l'origine ce que le Coran demandait n'était pas une pièce de vêtement spéciale mais plutôt une façon de porter un vêtement habituel. Ce qui était visé par le Coran, c'était une manière de favoriser la modestie pour ne pas exposer inutilement les femmes aux regards des étrangers. De là, l'idée de voile (hidjab), de protection, qui était d'abord une question fonctionnelle.

Par la suite, la coutume de se voiler s'est répandue chez les musulmanes, mais selon des modalités très diverses en fonction de la culture locale de chaque peuple où s'implantait l'islam. Ce n'était toutefois pas un signe vraiment distinctif, puisque, en divers coins du monde de l'époque, beaucoup de femmes non mu-

sulmanes avaient aussi coutume de se voiler. Ce n'était pas non plus une pratique universelle indissolublement liée à l'islam. De fait, la majorité des docteurs de l'islam considèrent – et considèrent encore aujourd'hui – que le port du voile n'est pas une obligation religieuse stricte comme le sont les cinq piliers de l'islam, à savoir la profession de foi, la prière quotidienne, l'aumône, le jeûne du mois de Ramadan et le pèlerinage à la Mecque. Pour eux, comme pour la plupart des croyants et des croyantes – qu'elles portent ou non le voile –, il s'agit plutôt d'une pratique recommandée (sounna) et embrassée librement.

Jusqu'ici, rien de ce que nous venons de dire sur le plan religieux n'explique vraiment les remous actuels autour du voile islamique. L'explication, il faut plutôt la chercher dans un passé plus récent et davantage sur le plan sociopolitique : à la dimension fonctionnelle et pieuse qu'avait précédemment le voile s'est ajoutée au XXe siècle une dimension symbolique et identitaire qui explique la charge émotive qu'il véhicule actuellement. Ainsi, en Turquie, par exemple, l'interdiction de porter le voile a été associée à des mesures radicales de modernisation et de laïcisation adoptées par le régime d'Atatürk dans les années 1920 : abolition du califat, suppression du statut de religion d'État pour l'islam, abolition de la loi islamique (shari'a) et suppression des ordres religieux soufis (mystiques).

Ce n'est pas là le seul exemple du sort réservé au port du voile. Ainsi, en Iran, le régime du Shah a banni le port du voile dans les lieux publics et le régime colonial français en a fait autant en Algérie, imité en cela par le régime de Bourguiba en Tunisie. Sans aller jusque là, la plupart des pays musulmans ont vu le port du voile décliner dans le sillage de la modernisation.

Il ne faut donc pas s'étonner de la suite des choses : dans la mesure où le bannissement du voile avait été associé à la laïcisation et à l'occidentalisation, sa réapparition, forcée ou spontanée, a été culturellement et politiquement associée à l'entreprise de réislamisation de la société prônée par les islamistes depuis la « révolution islamique » iranienne de 1979. De là, l'ambiguïté que prend le voile, pas nécessairement en lui-même en tant que pièce de vêtement, mais en tant que symbole diversement perçu : pour les uns, le voile, quelles que soient ses formes, est devenu un symbole du rétablissement des droits de Dieu, un rejet de l'occidentalisation et de l'imposition des valeurs modernes. Pour d'autres, par contre, le voile est un emblème de la violation des droits des femmes, un recul vers le Moyen Âge.

Dans un tel contexte global avec ses multiples variantes locales, il devient très difficile de savoir pourquoi, chez nous, telle ou telle musulmane porte le voile. Il s'agit d'une minorité de musul-

manes, mais leur visibilité peut facilement nous faire fausser les perspectives. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un libre choix, surtout s'il s'agit d'une célibataire professionnellement indépendante. En même temps, on ne peut pas présumer que ce choix exprime nécessairement un rejet du monde occidental, des valeurs modernes et de la société séculière. On peut aussi bien y voir – et peut-être paradoxalement – une façon de s'insérer dans la société, de participer à la vie commune tout en conservant une identité marquée par un souci de modestie. Pour certaines – et tout aussi paradoxalement – le port du voile peut avoir une touche féministe, au sens où elles s'en servent pour afficher leur émancipation par rapport à des modes vestimentaires dictées par des hommes et qui avilissent les femmes.

Comme le suggèrent ces quelques lignes, beaucoup de choses peuvent expliquer les controverses autour du voile, mais il n'est pas toujours facile d'identifier exactement ce qui est en cause dans chaque cas. L'important est de se rappeler que le voile n'est pas seulement « un bout de tissu », c'est aussi un symbole qui cristallise par son ambiguïté même les perceptions les plus diverses. Ces perceptions ne sont pas la réalité elle-même mais bien ce que notre imaginaire construit à partir de ce qu'il voit et en pensant qu'il voit tout. Qui peut prétendre qu'il voit tout dans le cas du voile? Cela nous invite à élargir notre horizon bien au-delà du « bout de tissu » que nous voyons avant de porter un jugement sur la personne qui le porte...

www.familis.org/rioptq/publication/pensons90/milot.html



M. Jean-René Milot



Département de sciences des religions

Pavillon Thérèse-Casgrain
455 est, Boul. René-Lévesque
3e étage (W 3020)

Vox : (1) 514-987-4497
Fax : (1) 514-987-7856

sciencesdesreligions@uqam.ca
www.religion.uqam.ca

Faculté des sciences humaines

Case postale 8888
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Vox : (1) 514-987-3636

www.fsh.uqam.ca/



www.uqam.ca/

Courrier

C.P. 8888
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Les mariages mixtes

Mme Martha Twibanire

Mme Maritza Elvira Guillen Castro

Intervenantes sociales

Casa C.A.F.I. Centre d'aide aux familles immigrantes

Les unions et mariages mixtes dans le contexte montréalais

Comme vous le savez, Montréal est une ville cosmopolite et plurielle où presque toutes les nationalités, les cultures et les langues sont représentées. Et c'est justement avec l'existence et la complexité des unions et les mariages mixtes que nous pouvons tout à fait le constater. La diversité de mariages et d'unions mixtes dans le contexte montréalais montre comme les cultures, les religions, les moeurs ou même les cuisines si diverses et différentes peuvent cohabiter ensemble.

Dans cette présentation, nous allons faire référence à certaines perspectives d'analyse et à des études faites à Montréal, ainsi qu'à quelques exemples de cas que nous avons vu dans la pratique quotidienne de l'intervention sociale et avec lesquels nous avons pu être proches en les côtoyant dans leur quotidien. Notre principal but est de démontrer la nécessité d'une perspective ouverte et reconnaissante de la pluralité culturelle avec laquelle il sera possible de sortir de la perspective classique utilisée par la société nord-américaine qui fait des unions mixtes l'ultime étape du processus d'assimilation.

Dès la perspective théorique, nous pouvons constater que les approches qui définissent les unions mixtes comme preuve et dernière étape du modèle assimilationniste et qui ont une appro-

che primordialiste – en associant l'identité culturelle et ethnique à la couleur de la peau – sont en train de disparaître, en acceptant que la définition de l'ethnicité ne se joue pas seulement par les caractéristiques phénotypiques mais plutôt par les traits et pratiques socioculturels. À cet égard, en partant d'une approche plus ouverte de la culture et de l'ethnicité, Deirdre Meintel (2004) [1] montre comment la mixité dans les unions et les mariages à Montréal est une construction sociale variable selon le contexte social et historique. En effet, à travers cette étude, nous pouvons voir comment, à divers moments, la reconnaissance de mariages mixtes entre anglophones et francophones, et plus tard entre canadiens/canadiennes de diverses origines, et immigrantes/immigrants dans la société québécoise a produit une première acceptation et une redéfinition des divers changements culturels en dépendant du contexte historique à Montréal. Ainsi, les unions ou mariages mixtes constituent un phénomène clef dans la compréhension des enjeux identitaires au niveau sociétal, surtout dans les contextes si pluriels par l'immigration à Montréal.

Cependant, il faut reconnaître qu'au Canada cette perspective persiste à être utilisée surtout pour la préparation et l'élaboration de données statistiques concernant les unions et mariages mixtes. Prenons l'exemple du travail de Kalbach (2004) [2] qui fait l'analyse des niveaux courants d'intermariage ethnique au Canada pendant les années 1990. Dans ce travail, l'auteure aborde les tendances historiques et les variations comparatives entre les époux et épouses nés au Canada et ceux et celles provenant des différents groupes ethniques comme les anglais, irlandais, écos-

sais, français, ukrainiens, allemands, grecs, italiens, chinois, hindous, arabes et caribéens. Selon cette étude faite dans les principales villes canadiennes de Toronto, Montréal et Vancouver, il s'avère que le mariage ethnique au Canada ait augmenté depuis 1871, surtout pour les groupes ethniques spécifiques d'origine. En utilisant les données du Recensement de 1996, elle trouve qu'en général les maris se dirigent vers le mariage exogame ethnique un peu plus que les épouses.

Par ailleurs, elle trouve qu'en termes de mixité ethnique et d'assimilation matrimoniale au Canada, les maris et les épouses d'origine européenne nordique, occidentale et orientale tendent à exhiber les proportions les plus élevées du mariage mixte ethnique, suivis par les membres des groupes d'immigrants européens plus récents tels que les Grecs et les Italiens. Les groupes ethniques d'origine non européenne ayant immigré plus récemment tels que les Chinois, les Indiens, les Arabes et les Asiatiques de l'ouest ainsi que les Caribéens montrent les plus basses proportions d'exogamie ethnique. Néanmoins, tel que nous pouvons le voir dans la pratique quotidienne, les maris et les épouses de tous les groupes ethniques choisissent majoritairement des compagnons de mariage à partir des groupes de diverses origines.

Bien que cette étude de Madeleine Kalbasch (2004) essaie de confirmer les principes de la théorie américaine de l'assimilation qui suggère que la croissance du mariage mixte est une claire évidence de l'assimilation du type identificational (identificationnel assimilation) car elle est suivie de l'absence de préjudice, de discrimination et de conflits de pouvoir et des valeurs. Pourtant, la réalité n'est pas si simple que cela. La compréhension des enjeux identitaires liés aux divers projets identitaires des familles composées par des membres d'origines diverses, soit à travers l'union de fait ou le mariage et l'adoption d'enfants s'avère pleine de complexité, tel que démontre Meintel (2004) et tel que nous avons vu dans la pratique de l'intervention sociale.

En continuation, à partir des exemples plus concrets nous allons montrer les thèmes qui apparaissent le plus fréquemment au sujet de la définition des projets d'identité personnelle et parentale. Nous voulons aborder ici la mixité en tant que construction sociale, variable selon le contexte social et historique, tout en questionnant les approches classiques qui font des unions et des mariages mixtes l'ultime étape d'un processus d'assimilation. Avec cette perspective, nous nous intéressons à la transmission intergénérationnelle des identités et des formes d'appartenance. Cet élément, à notre avis, est la clef pour comprendre les enjeux identitaires au niveau sociétal, surtout dans un contexte si complexe et pluriel (par la convivialité entre les cultures anglophone et francophone, et même par l'immigration) à Montréal.

Premièrement, nous avons pu constater que la plupart des gens qui choisissent une relation mixte montrent le désir de maximiser l'utilisation des stratégies et alternatives des différentes ressources symboliques avec lesquelles ils comptent. La première serait notamment la capacité d'ouverture et de négociation entre les conjoints en considérant le bonheur familial comme étant le but principal. Tout dépendra de la profondeur de leurs sentiments et leurs compromis. Dans les unions ou mariages mixtes, chacun des deux conjoints doit faire quelques sacrifices pour s'adapter et respecter les caractéristiques, les valeurs et la culture de l'autre.

Dans notre pratique quotidienne nous avons constaté que ce sont en général les femmes qui sont beaucoup plus flexibles que les hommes, elles sont moins attachées aux traditions, mais il existe toujours des exceptions. Par exemple si dans un couple les deux partenaires ont un caractère fort et qu'il n'y a personne qui est prêt à céder, il est probable que la relation ne durera pas longtemps.

Deuxièmement, il est bien important de prendre en considération les « projets identitaires » à travers les aspirations que les parents ont à l'égard de l'éventuelle identité ethnique et religieuse de leurs enfants et les stratégies qu'ils déploient à cet effet, ainsi que le désir de donner l'expression et la reconnaissance de toutes les dimensions des expériences et acquis ethniques pour les enfants. Aussi, la nature des identités plurielles que les parents essaient d'inculquer à partir du choix et de la définition de noms des enfants, de langages et d'initiation religieuse font partie des ressources culturelles et symboliques pour transmettre le pluralisme comme valeur centrale de l'intégration à la société montréalaise.

Prenons l'exemple d'un enfant né d'un père tunisien musulman et d'une mère québécoise. L'enfant disait à ses amis qu'ils pouvaient l'appeler soit Moïse ou Moussa puisque cela veut dire la même chose, dans ce cas l'enfant voulait couvrir les deux cultures et faire plaisir à ses parents tout en respectant leurs croyances respectives.

Troisièmement, les personnes interviewées dans l'étude de Meintel (2004) et celles que nous connaissons ne pensent pas à elles-mêmes comme partie de la déviance de la norme sociale, mais plutôt comme partie de la société québécoise du futur. Quoiqu'il en soit, les mariages mixtes sont une richesse pour le pays et la société québécoise. Chacun peut apprendre de l'autre et vice-versa.

En conclusion, les familles constituées à partir des unions et/ou mariages mixtes montrent une vaste complexité, surtout en ce qui concerne la définition et redéfinition de l'identité ethnique. Il ne s'agit pas que de la dernière étape du processus assimilationniste. En outre, la préoccupation qui sort toujours comme la plus présente chez les parents de couples mixtes est la reconnaissance que les enfants qui naissent des unions mixtes s'enrichissent des deux cultures de leurs parents mais peuvent également souffrir de se retrouver coincer entre ces deux cultures, plus particulièrement s'ils ne se sentent pas appartenir au groupe majoritaire. Pour ces enfants, trouver de l'ouverture et le respect des membres et des institutions ainsi que l'appui de leur propre famille et leurs communautés d'origine est indispensable pour bien s'intégrer à la société montréalaise.

^[1] MEINTEL, Deirdre (2002) « Transmitting Pluralism : Mixed Unions in Montréal ». *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques canadiennes*, vol. XXXIV, no.3, 2002, pp. 99-120.

^[2] KALBACH, Madeleine (2002). « Ethnic intermarriage in Canada ». In *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques canadiennes*, vol. XXXIV, No. 2, 2002. pp. 25-39.

LES MARIAGES ET LES UNIONS MIXTES DANS LE CONTEXTE MONTRÉALAIS

Martha Twibanire

CASA – C.A.F.I.

(Centre d'aide aux familles immigrantes)



MARIAGES ET UNIONS MIXTES

- Montréal : ville cosmopolite et multiculturelle
- Du paradigme assimilationniste vers des nouveaux enjeux identitaires
- Les études et la réalité
- La définition des projets d'identité personnelle et parentale.



La définition des projets d'identité personnelle et parentale.

- le désir de maximiser l'utilisation des stratégies et alternatives des différentes ressources symboliques à disposition quotidienne.
- la préoccupation pour la reconnaissance des unions mixtes comme évidence de l'enrichissement des deux cultures et la confrontation du sentiment d'appartenance au groupe majoritaire de la société québécoise.

Stratégies et ressources symboliques

- La capacité d'ouverture et de négociation entre les conjoints des unions ou mariages mixtes.
- Les « projets identitaires » à travers les aspirations que les parents ont à l'égard de l'éventuelle identité ethnique et religieuse des enfants.
- Les conjoints de couples mixtes ne pensent pas à eux-mêmes comme partie de la déviance de la norme sociale, mais plutôt comme partie de la société québécoise du futur.



En guise de conclusion

- Quoiqu'il en soit, les mariages et unions mixtes sont une richesse pour le pays et la société québécoise. Chacun peut apprendre de l'autre et vice-versa.
- Les enfants qui naissent des unions mixtes s'enrichissent des deux cultures, mais peuvent également souffrir de se retrouver coincés entre ces deux cultures, plus particulièrement s'ils ne se sentent pas appartenir au groupe majoritaire.

Pour ces enfants, trouver de l'ouverture et le respect des membres et des institutions ainsi que l'appui de leur propre famille et leurs communautés d'origine est indispensable pour bien s'intégrer à la société montréalaise.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons90/twibanire.html

Casa C.A.F.I.

Centre d'Aide aux Familles Immigrantes

Vox : (1) 514-844-3340

Fax : (1) 514-844-1416

4741, calle de Verdun

Montréal (Québec) H4G 1M9

casacafi@msn.com

www.casacafi.org/



Mme Martha Twibanire Mme Maritza Elvira Guillen Castro



Les enfants de cultures mixtes

Mme Colette Casavant

Directrice générale

Entre-Mamans

Les enfants de cultures mixtes

Bonjour à tout le monde,

Je suis contente d'être ici parmi vous ce matin.

Vous savez que le mois de juin, pour celles et ceux qui travaillent dans les organismes communautaires, c'est le mois des AGA (Assemblées générales annuelles).

Je n'ai pas pu beaucoup me préparer comme j'aurais voulu, mais j'ai pondu un petit texte que je vais pouvoir vous lire.

Je travaille à **Entre-mamans** depuis près de quatorze (14) ans.

C'est un organisme qui œuvre en périnatalité. On a différents services, que ce soient le massage pour femme enceinte, le massage pour bébé, le yoga pré et postnatal, les cours de purée maison.

On a aussi une psychologue sur place qui peut faire des suivis pour les mamans qui viennent d'accoucher et qui ont une petite déprime post-partum. On fait de l'animation.

Justement après ma présentation, je vais vous parler un petit peu de l'atelier Arc-en-ciel qui s'adresse à des enfants issus de couples mixtes.

Donc, oui, je forme un couple mixte.

J'ai trouvé intéressant ce que Mme Martha Twibanire a avancé quand elle a parlé de l'immigrant, de ses raisons, de ses motivations.

Étant couple mixte moi-même, vous allez voir au courant de ma présentation qu'il y a peut-être des influences paternelles qui ont fait que je choisisse ce type de famille mais aussi des raisons maternelles.

Ma mère native des Îles-de-la-Madeleine me disait tout le temps : « Je suis une Poirier, mon père est un Poirier, ma mère est une Poirier, puis son mari est un Poirier, et les Poirier ont marié des Poirier sur trois générations ».

Ma mère me disait également : « Tu sais Colette, il a fallu que j'aie varié les gènes, j'ai été chercher ton père à Granby ».

Ça fait que ça n'a pas rentré dans l'oreille d'une sourde. Je me suis dit que j'irais plus loin que ma mère et que j'allais vraiment varier les gènes. C'est ça que j'ai fait éventuellement.

Donc, aujourd'hui, j'ai de très beaux enfants, beaux, intelligents avec des gènes variés.

Aussi longtemps que je me souviens, j'ai toujours été attirée par les autres cultures.

Parce que mon père était militaire, on a eu à voyager souvent dans le Canada.

Et surtout quand j'étais petite, il nous nourrissait avec ses histoires de voyage dans différents pays où il était envoyé en mission.

Il m'a dit aussi qu'il a failli se marier avec une Japonaise. Il était à la guerre de Corée et il était posté au Japon.

Puis quand il était adolescent, il est sorti avec une Africaine.

Je trouve ça fantastique cette ouverture qu'il avait. Il adorait écouter des documentaires sur les peuples africains en émettant des commentaires sur la beauté des femmes.

Alors rien de surprenant si je vous apprenais que j'ai étudié en anthropologie et que j'ai beaucoup voyagé, surtout en Afrique.

Mon premier grand voyage en avion a été fait au Sénégal, il y a 26 ans : ça ne me rajeunit pas.

J'ai vécu trois mois dans un petit village en Casamance dans le sud du Sénégal.

En me promenant un jour, j'ai rencontré une maman africaine et me suis liée d'amitié avec elle.

On se parlait quotidiennement. À un moment donné, je lui ai dit : « Tu sais, moi aussi je vais avoir des enfants noirs comme toi, un jour ». Là, elle me sourit et dit : « Voyons, c'est impossible tu es bien trop blanche, en plus tu es blonde - j'étais plus blonde que ça avant -, tu peux bien essayer, mais je crois pas que ça va arriver ».

Et bien quand même, j'ai eu mes trois enfants que je considère quand même assez foncés. Je pense que j'ai gagné un peu le pari.

Aujourd'hui, on m'a demandé de parler des enfants issus de couples mixtes, des enfants que l'on sait vivre de front au moins deux cultures, dépendamment si les grands-parents sont issus aussi d'une autre culture.

Je voudrais commencer par vous dire que, aujourd'hui, il y a un enfant sur deux, près de 50 % des enfants, des bébés, qui naissent dans les hôpitaux montréalais, qui sont issus d'un ou de deux parents qui sont nés hors du Québec.

Il faut revenir 18 ans en arrière quand j'ai eu mon premier enfant, j'étais un objet de curiosité si je peux m'exprimer comme ça.

Je me promenais avec mon bébé et, à tout bout de champs, on me demandait : « Madame, vous avez adopté votre bébé? » ou bien « Vous avez été le chercher dans quel pays? ».

C'est drôle, moi, je le voyais blanc, mon conjoint le voyait noir.

En tout cas, les autres, je ne sais pas comment ils le voyaient.

Et lorsque je disais qu'il sortait de mon ventre, certains, même, étaient scandalisés.

Comment ai-je pu avoir un enfant noir.

En tout cas, moi, j'étais très fière de mes enfants.

Un jour, mon grand (fils) est revenu de la maternelle en me disant : « Maman, j'ai un secret à te dire, mais ne le dit surtout pas à papa; tu sais mon ami et moi on n'aime pas les noirs ».

Je me suis dit : « C'est grave ». Je lui ai dit : « Viens me rejoindre, mon chéri, on va se regarder dans le miroir ensemble ».

Suite à ça, j'ai commencé à me questionner. Comment faire en sorte pour que mes enfants puissent être fiers de cette double identité culturelle.

Aujourd'hui, mes trois enfants vivent leur biculturalité, si on peut s'exprimer comme ça, différemment.

Mon premier, 18 ans, comme vous pouvez le deviner est très québécois, encore aujourd'hui, dans son choix d'amis, dans ce qu'il mange, et naturellement dans son sport préféré qui est le hockey, le sport préféré des Québécois.

Ma deuxième, 14 ans, est un petit peu plus variée. Elle me dit souvent elle a hérité le meilleur des qualités et des forces de son père et de sa mère.

Elle s'intéresse à l'histoire des femmes, leurs revendications, l'avortement, leur reproduction assistée, l'allaitement, même le syndrome d'alcoolisation fœtale. Ce sont tous ces thèmes préférés qu'elle aime aborder à l'école, quand elle fait des présentations orales.

Elle s'intéresse à l'histoire de la traite des noirs, de l'esclavage au Canada, parce qu'on sait qu'il y a eu déjà de l'esclavage au Canada.



Elle écoute toute sorte de musique, Diana Ross et the Supremes, même le Québécois Corneille et les Québécois pure laine, les Cowboys Fringants!

Elle raffole tout aussi bien des mets africains que de ceux de ma mère qui viennent des Îles-de-la-Madeleine. Vous savez aux Îles-de-la-Madeleine, il y a des mets particuliers qu'on ne trouve pas à Montréal.

Par contre, l'autre jour, elle m'a dit que quand elle était avec ses amies québécoises, elle se sentait camerounaise et quand elle allait dans la communauté de son père, elle se sentait québécoise.

Donc je présume qu'elle ressent une certaine différence. J'ai oublié de lui demander si elle sentait ça comme un malaise, mais toujours qu'elle ressent une certaine différence.

Finalement mon dernier de 11 ans est un Yo Man. Son idole est 50 Cent et d'autres rappeurs noirs américains que je ne connais même pas. C'est un danseur-né. Ses fréquentations : des amis algériens et congolais qui sont maniaques des jeux vidéo et du basket-ball.

Donc, vous voyez ce sont trois enfants complètement différents.

Je présume que lorsque j'ai eu mon premier, on vivait dans un quartier moins mixé. Tandis qu'aujourd'hui, on sait qu'un enfant sur deux est soit mixé, soit immigrant. Alors c'est plus facile de se trouver des amis d'autres cultures.

Suite à l'expérience dont je vous ai précédemment fait part en ce qui concerne mon plus vieux, le fait qu'il est arrivé de l'école, en me disant qu'il n'aimait pas les noirs, je me suis beaucoup questionner sur le comment développer chez mes enfants une fierté d'appartenir à deux chaînes culturelles différentes que je vous disais tantôt.

De là est venu l'idée de développer chez *Entre-mamans*, l'atelier *Arc-en-ciel* qui a pour objectif principal de développer une estime de soi positive chez les enfants issus de deux cultures et plus.

Cet atelier s'adresse aussi bien aux parents qui vivent en couple mixte mais aussi aux parents de communautés culturelles. Parce qu'on sait que lorsqu'ils arrivent ici avec leurs enfants, le moment où ils mettent le pied à l'école, bien souvent ils arrivent avec des idées autres de leur culture d'origine. Ça peut causer de petites frictions. Ça s'adresse aussi aux parents qui adoptent un enfant qui ne fait pas partie de la même culture que le parent adoptif.

Depuis, plus de huit ans, *Entre-mamans* donne cet atelier avec Isabelle Maameri, notre animatrice, qui est ici présente et qui l'a beaucoup enrichi depuis deux ans.

Le défi de cet atelier : la double appartenance culturelle dans la construction de l'identité chez l'enfant.

On remarque souvent que les parents qui suivent cet atelier se demandent s'ils doivent privilégier une culture au détriment de l'autre.

Et moi aussi quant j'ai eu mes enfants, je me suis posé la question : « Qu'est-ce qui est bon? Qu'est-ce qui est le meilleur pour notre enfant? Si on le baigne dans ce biculturel, apprendre deux langues en même temps est-ce que ça peut pas être mélangeant? »

Le piège du parent sera alors d'éviter d'imposer son choix à l'enfant car c'est à l'enfant d'aller à la recherche de son propre équilibre, de faire son propre choix, et le parent devra l'accompagner dans ses choix.

Sur ce, je termine mon histoire et je vous invite à poser des questions sur l'atelier *Arc-en-ciel*, si le cœur vous en dit!

Merci beaucoup.

Mme Isabelle Maameri

Animatrice
Entre-Mamans

L'atelier Arc-en-ciel

L'atelier « Arc-en-ciel » est un atelier sur les défis de la parentalité dans le contexte interculturel.

C'est un atelier pour que le parent réfléchisse sur son parcours migratoire, son vécu migratoire, et la perception qu'il en a.

Si le parent interprète le sens qu'il donne à son parcours migratoire, cela va beaucoup l'aider à influencer la construction identitaire chez l'enfant.

Il y a plusieurs thèmes qui sont élaborés. On va parler de communication interculturelle, de la rencontre avec l'autre, de la reconnaissance de ses propres valeurs, de voir aussi le cheminement par rapport aux valeurs de la société d'accueil.

Un thème sur le deuil migratoire permet aux parents d'échanger sur les pertes qu'ils font quant ils viennent en terre d'accueil et également bien sûr sur les gains, et aussi de se rappeler leurs objectifs lorsqu'ils sont venus au Québec.

On dérive sur les enfants, sur les enjeux de la double appartenance culturelle dans la construction identitaire. On outille les parents : les parents échangent sur le sujet, ils expriment leur crainte, leurs préoccupations.

Entre autres, c'est beaucoup le souci de perdre un peu l'influence au niveau de l'éducation au moment de la socialisation. Quand les enfants commencent l'école, ils sont face à des valeurs qui confrontent souvent la famille, des valeurs qui appartiennent à une société moderne comme les libertés, la responsabilité précoce des enfants, la surconsommation, la compétitivité, les comportements sexuels précoces.

Alors les parents se veulent avec beaucoup de légitimité, être les gardiens des valeurs de la culture d'origine et en même temps ils veulent aussi que l'enfant s'épanouisse à l'extérieur de la famille.

Ils essaient de trouver un équilibre entre les deux et puis on discute de ce sujet-là.

On discute également aussi beaucoup de socialisation à la différence.

On a reçu cette année un parent qui travaille pour un organisme communautaire la Fondation de la tolérance et qui a beaucoup outillé les parents. La Fondation offre des programmes à l'école au niveau du primaire et du secondaire pour sensibiliser les jeunes contre le racisme. La Fondation a beaucoup outillé les parents sur ce qu'elle fait dans ses programmes.

La Fondation a expliqué comment les animateurs touchent les jeunes concernés. Comment ils utilisaient des techniques d'impact comme parler aux jeunes des conséquences du racisme tel que vécu à la seconde guerre mondiale : c'est-à-dire l'antisémitisme, les déportations. Avec ces techniques-là, les jeunes voient un petit peu jusqu'où ça peut dériver, jusqu'à quel type de violence ça peut mener.

Ce sont des sujets qu'on aborde. Beaucoup d'échanges entre les parents. On donne des outils. C'est toujours très enrichissant et ça permet aux parents de prendre confiance dans leur rôle.

Un fait intéressant : c'est cette mère québécoise qui a participé à l'atelier. C'était la première fois qu'on avait un parent participant qui n'était ni issu de couple mixte, ni issu d'une autre culture.

Cela a permis de faire sentir aux parents immigrants ou issus de couple mixte que finalement les préoccupations des parents sont quasiment les mêmes, et qu'il y a beaucoup plus de points de ressemblances que de différences.

Finalement, les préoccupations sont les mêmes, c'est-à-dire discipliner l'enfant, l'encadrer, transmettre les valeurs qui sont importantes pour les parents et puis faire en sorte que l'enfant soit épanoui et se sente heureux dans la société.

Merci.





Mme Colette Casavant



Entre-Mamans



Nous sommes très heureux de partager avec vous cet espace

Regroupement Entre-Mamans

3363, rue de Rouen #1
Montréal (Québec) H1W 1L4

Vox : (1) 514-525-8884
Fax : (1) 514-525-1080

colette.casavant@entremamans.qc.ca
www.entremamans.qc.ca/



Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles



Conseil des partenaires

Familles en mouvance
et dynamiques intergénérationnelles
INRS-Urbanisation, Culture et Société
tenu à Montréal, le vendredi 20 avril 2007.

M. Yves Lajoie, directeur général du Regroupement
inter-organismes pour une politique familiale au Québec
y représente le Regroupement

Familles en mouvance

et dynamiques intergénérationnelles

385, rue Sherbrooke est
Montréal, Québec, H2X 1E3

Vox : (1) 514.499.8274
Fax : (1) 514.499.4065
michelle.comeau@ucs.inrs.ca
partenariat-familles.ucs.inrs.ca

**VII CONFERENCIA
IBEROAMERICANA
SOBRE FAMILIA**

**Mexico D.F.
del 26 al 29
de Noviembre
del 2007**



[Versión en español](#) [Version française](#) [English Version](#)

[Acogida](#) [Índice](#) [Cumbres Iberoamericanas](#) [Conferencias Iberoamericanas](#) [VIIa Conferencia](#)

[Objetivo general](#) [Objetivos específicos](#) [Programa \(propuesta\)](#) [Participaciones](#) [Inscripción pdf](#) [html](#)

Convocation

VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille

Un espace de rencontre entre le secteur public
le secteur privé et la société civile
pour travailler de façon coordonnée
dans l'environnement de la Communauté ibéroaméricaine
pour le développement humain
et la capacitation de la coopération internationale
au service du mieux-être des familles
et un ordre social plus humain, juste et solidaire.

Lieu et date

MEXICO D.F. 26 AL 29 De Noviembre de 2007

Escuela Libre de Derecho.
Dr. Vértiz #12. Esquina Arcos de Belén
México D.F.

Convoquant

RED IBEROAMERICANA DE TRABAJO CON LAS FAMILIAS - Chile
FUNDACIÓN AEQUITAS (CONSEJO GENERAL DEL NOTARIADO) - España
ASOCIACIÓN NACIONAL DEL NOTARIADO MEXICANO - México
UNIÓN INTERNACIONAL DEL NOTARIADO LATINO - México
FERIA DE ACCIÓN SOCIAL DE LA EMPRESA. FERIA VALENCIA - España
ORGANISATION MONDIALE POUR LES FAMILLES - FAMILIS OMF / WOF

Thème

L'Ibéroaméricanie en mode de solidarité

Le développement humain
Les familles vulnérables
Les peuples des premières nations et autochtones
La responsabilité sociale corporative
L'action sociale de l'entreprise

Invitation

à la participation

et à la collaboration

États, gouvernements, ambassades, administrations et organismes publics
Organisations des peuples des premières nations et autochtones
Universités, Instituts de la famille,
Écoles d'administration et de formation professionnelle
Entreprises, organisations patronales, chambres de commerce, foires et salons
Organisations internationales, organismes familiaux, organismes communautaires
ONG, réseaux de coordination, Églises, Media

Secrétaire général - Coordonateur

D. Juan Reig Martín
jreig@feriavalencia.com **Vox : 0034 619701508**

Appui académique

Instituto Universitario de la Familia
Cátedra Javier Benjumea de Ética Económica Empresarial
Universidad Pontificia de Comillas

Secretariat permanent pour les informations et les préinscriptions

Marsans Congresos C/ Mahonia no 2 28043 Madrid España
info@congresosmarsans.es

Web

www.familis.org/conferences/septimaconferencia2007mexico/ www.familis.org



Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec



Assemblée générale
du Conseil de développement de la recherche
sur la famille du Québec
tenue à Trois-Rivières,
le mercredi 13 juin 2007.

Lors de cette Assemblée,
M. Gérard Valade, président
du Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec
y a été réélu membre
du Conseil d'administration

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

80, Chemin du Passage
Trois-Rivières (Québec) G8T 2M2
Vox : (1) 819-373-3300
Fax : (1) 819-373-3946
cdrfq@bellnet.ca
www.uqtr.ca/cdrfq



9e SYMPOSIUM QUÉBÉCOIS DE
RECHERCHE SUR LA FAMILLE
1er et 2 novembre 2007
Université du Québec à Trois-Rivières

Lire et faire lire

Assemblée générale
de Lire et faire lire
tenue à Saint-Lambert
le lundi 11 juin 2007.

Lors de cette Assemblée,
M. Yves Lajoie
directeur général
du Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec
y a été réélu membre
du Conseil d'administration



Lire et faire lire

45, rue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H2
Vox : (1) 450-466-5705 ou 1 888 466-5705
Fax : (1) 450-466-8612
info@lireetfairelire.qc.ca
www.lireetfairelire.qc.ca



Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

L'histoire

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec est un organisme à but non lucratif. Il a été fondé le 22 février 1983 et incorporé le 15 mai 1984.

Les objectifs

- . Regrouper les organismes familiaux et les groupes à intérêt familial
- . Effectuer toute recherche concernant la famille
- . Informer ses membres et leur fournir de la documentation
- . Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles.

Les membres

Le Regroupement est un grand rassemblement d'organismes familiaux et d'organismes à intérêt familial. Il en compte actuellement quatre-vingt-seize

Les moyens

Le *Carrefour des affaires familiales* est un centre de documentation sur les questions familiales, une centre de recherche, de développement et d'information sur les politiques familiales.

Les *déjeuners-croissants* sont organisés dix fois par année pour favoriser la rencontre et l'expression de personnes-ressources gouvernementales, universitaires et communautaires. Depuis dix-neuf années, cent quatre-vingt-dix-sept rencontres ont eu lieu.

Le *Pensons famille* est un bulletin d'information et de communication. Il en est à son quatre-vingt-neuvième numéro.

Le site www.familis.org/riopfq a été créé le 8 août 1997. Il comprend plus de deux mille documents, et diffuse en webcasting les rencontres des déjeuners-croissants. Ses archives comptent cinq cent dix-huit documents audio et visuels.

Le Regroupement participe activement à l'élaboration de la politique familiale au Québec, en collaboration avec les représentants gouvernementaux, les personnes-ressources universitaires et les collègues des organismes communautaires.

Les membres du Conseil d'administration

Le président : Gérard Valade

La première vice-présidente : Ruth Laliberté Marchand

La vice-présidente-secrétaire : Claire Tranquille

Le vice-président-trésorier : Marc Lamarche

L'administratrice : Merlaine Brutus

L'administratrice : Nathalie D'Amours

L'administrateur : Julien Ouellet

L'administratrice : Irène Ranti

Les collaboratrices et collaborateurs

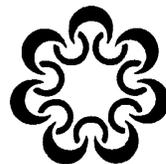
L'animatrice bénévole : Marie-Berthe Chevalier

Le cinéaste : Raymond Dumoulin

La secrétaire-animatrice : Nadia Kaci

Le directeur général : Yves Lajoie

La secrétaire comptable : Jeannine Molai Ndasi



Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

www.familis.org/riopfq Vox : (1) 514-527-8435

1-877-527-8435

riopfq@familis.org

Fax : (1) 514 527-8816

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal - 3e trimestre 2007

Ont collaboré au présent *Pensons famille*
Marie-Berthe Chevalier, Raymond Dumoulin,
Nadia Kaci, Yves Lajoie

Les déjeuners-croissants sont diffusés

sur Internet à l'adresse :

www.familis.org/webcasting.html

Écoutez-nous et voyez-y !

Le Regroupement reçoit une subvention
du ministère de la Famille, des Aînés
et de la Condition féminine
en vertu de la Politique gouvernementale

Famille, Aînés
et Condition féminine

Québec